

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire, qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. IX.

No. 16.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 18 AVRIL 1878

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME, cette année, un magnifique

PORTRAIT DE

SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 :

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante :

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dus, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centins additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous adressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs!

L'ADMINISTRATION.

AVIS

Nos abonnés qui changent de demeure au 1er mai voudront bien nous avertir à temps, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception de notre feuille.

SOMMAIRE

La crise européenne, par L. O. David.—Echos parlementaires, par Delta.—Echos de Paris.—Nos gravures : La Passion de N.-S. J.-C. ; Il s'est tu : La résurrection de N.-S. J.-C.—Revue de la semaine, par A. B. Longpré.—Correspondance, par L. Lorquet.—Bibliographie : *Les Martyrs du Colysée*, par Joseph Desrosiers.—Congrès littéraire international de 1878.—Faits divers.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (*suite*).—Étranges coïncidences.—Aux mères de famille, par J. O. Lavergne.—Avis important.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal ; Une paroisse canadienne au 17ème siècle : La Rivière-Québec, par l'abbé H.-R. Casgrain (*suite*).—Les fuseaux de Guilda.

GRAVURES : La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; Descente de Croix de Rubens ; Pâques ; Jésus sort du tombeau.

LA CRISE EUROPÉENNE

Pour ne pas se battre, l'Angleterre a laissé écraser la France ; pour ne pas se battre, elle a laissé humilier la Turquie, et cependant, sa prudence, loin de rendre sa situation meilleure, l'a rendu pire ; car il faut qu'elle se batte quand même, et elle n'a plus pour l'aider les deux nations qui pourraient aujourd'hui la sauver. Elle est à la veille de subir la peine du talion, d'être dévorée à son tour par les deux monstres : la Russie et la Prusse, qu'elle a laissé manger tranquillement ses proches et ses voisins. Elle a repoussé la solidarité, aujourd'hui, elle se débat dans l'isolement et comprend la faute qu'elle a commise. Tôt ou tard l'égoïsme porte ses fruits, et tue ceux qui en ont vécu.

Elle n'a pas paru comprendre que, si elle ne pouvait rien obtenir de la Russie avant la guerre, elle en obtiendrait bien moins après la victoire du Czar, et que la Turquie, ne pouvant plus compter sur elle, serait bien obligée de chercher un autre appui. Au lieu d'un ennemi, elle en a deux maintenant : le vainqueur et le vaincu paraissent s'être réconciliés.

LA CAUSE DES DIFFICULTÉS

La Turquie vaincue a demandé la paix à la Russie, et les deux nations ont signé le traité de Saint-Stephano, qui anéantit presque complètement la puissance des Turcs en Europe, et donne à la Russie sur la mer Noire une domination dangereuse pour les intérêts de l'Angleterre dans les Indes.

Aussi, aux premières nouvelles de ce qui se passait, l'Angleterre s'émut, mit ses vaisseaux de guerre en mouvement, et exigea que l'Europe fût appelée à se prononcer dans un Congrès sur toutes les conditions du traité. La Russie répondit qu'elle ne consentirait à soumettre au Congrès que certains points fixés préalablement. L'Angleterre, se défiant des conventions secrètes qui pourraient exister entre la Russie et la Turquie, insiste pour que tout le traité soit révisé. Lord Salisbury, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, a adressé aux puissances européennes une circulaire dont nous extrayons ce qui suit, afin de faire connaître les principaux griefs de l'Angleterre. Les voici :

“ Par les articles relatifs à la nouvelle

“ Bulgarie, un puissant Etat slave doit être créé sous les auspices du contrôle de la Russie, qui veut s'assurer une prépondérance politique et une influence commerciale dans la mer Noire et dans la mer Egée. Une population grecque considérable, quoique envisageant l'avenir avec crainte, sera noyée au milieu d'une communauté slave qui lui est étrangère. “ Les dispositions en vertu desquelles la Russie choisira un gouverneur pour la Bulgarie, pendant qu'un administrateur russe régit, et qu'une armée russe contrôle le premier fonctionnement de ses institutions, indiquent suffisamment de quel système politique elle fera partie à l'avenir.

“ Les stipulations pour un meilleur gouvernement de la Thessalie et de l'Épire, en elles-mêmes grandement recommandables, sont accompagnées de conditions dont l'effet général sera d'augmenter la puissance de la Russie au préjudice de la Grèce et de tout autre pays ayant quelque intérêt en Orient. “ La séparation territoriale de Constantinople des provinces européennes laissées encore sous son gouvernement, privera la Porte de toute puissance politique qui doit dériver de leur possession, et exposera leurs habitants à des dangers sérieux d'anarchie. L'acquisition de la Bessarabie et de Batoum donne aux Russes la domination sur tout le littoral de la mer Noire, tandis que l'acquisition de l'Arménie assure puissamment son influence sur la population de la province, et lui permet d'arrêter le commerce entre l'Europe et la Perse.

“ L'indemnité stipulée est évidemment bien supérieure aux ressources de la Turquie, en ne considérant même pas la portion de ses revenus hypothéqués au profit de ses autres créanciers. Son mode de paiement n'étant pas clairement établi, on peut ainsi l'exiger immédiatement, de sorte que la Porte serait dépourvue de son indépendance pendant plusieurs années. “ L'effet combiné des stipulations du traité est de diminuer presque jusqu'à une soumission entière l'indépendance politique de la Porte.”

La Russie a touché l'Angleterre à son endroit véritable en menaçant de mettre la main sur les grandes routes du commerce avec les Indes, dont la Turquie était la gardienne.

Comment l'Angleterre a-t-elle pu croire que la Russie était sérieuse, quand elle proclamait qu'elle n'avait en vue que l'émancipation des chrétiens de la Turquie ? Pouvait-elle ne pas prévoir que la Russie victorieuse demanderait autre chose ?

Toute la question maintenant paraît être celle des alliances. Que fera la Prusse ? De quel côté ira l'Autriche ? Et la France ? Il paraît certain que la Prusse, malgré son indifférence apparente, s'entend avec la Russie, et que l'Autriche partage l'opinion de l'Angleterre en dépit des offres que lui fait la Russie de lui donner sa part dans le gâteau turc.

Quant à la France, elle écoute et regarde faire, s'amusant des impatiences et des regrets que son abstention inspire. Comme ses intérêts ne peuvent être identiques à ceux de la Russie et de la Prusse, on peut aisément supposer que, si la guerre devient européenne, elle marchera avec l'Autriche et l'Angleterre. Elle fera sans doute l'im-

possible pour ne pas se jeter dans la lutte, elle essaiera de rendre ce qu'on lui a fait, mais la France est peut-être trop chevaleresque pour jouer ce rôle jusqu'au bout.

Menacée d'une immense insurrection dans les Indes au moment où elle a le plus besoin de concentrer toutes ses forces en Europe, l'Angleterre tourne les yeux du côté de la France qu'elle a abandonnée au moment du danger, et tâche de l'évoquer.

Pauvre France ! si au moins elle était sûre d'avoir la paix chez elle pendant la tempête qui va, d'un moment à l'autre, bouleverser l'Europe. Mais tout nous fait croire qu'il lui faudra passer par une autre Commune, et que les mauvaises passions qui s'agitent dans son sein pourraient bien, comme en 1871, profiter de la guerre étrangère pour se manifester.

Que d'événements en perspective !

L.-O. DAVID.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

OTTAWA, 18 avril 1878.

Sir John A. Macdonald a mis, jeudi soir, la question de Québec devant la Chambre, par une motion conçue dans les termes suivants :

Que l'acte que vient de commettre le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, en renvoyant son ministère, manque de sagesse dans les circonstances, et sape à sa base la position que les aviseurs de la couronne occupent depuis que le principe du gouvernement responsable a été accordé aux colonies de l'Amérique Britannique du Nord.

Sir John fit, à l'appui de sa motion, un remarquable discours de quatre heures, dans lequel il s'efforça de démontrer que l'acte du lieutenant-gouverneur était contraire à l'usage, inopportun, injuste et dangereux.

M. Mackenzie se borna à dire que ce n'était pas au gouvernement fédéral, mais au peuple de la province de Québec à déclarer si l'hon. M. Letellier avait eu tort ou raison.

M. Masson exprima l'opinion qu'en vertu de l'acte fédéral, les lieutenants-gouverneurs sont responsables au gouvernement fédéral, et soutint avec vigueur que le gouvernement de Boucherville n'avait rien fait pour mériter d'être renvoyé.

M. Laurier prétendit, dans un discours chaleureux, que l'intervention du gouvernement fédéral dans cette affaire serait un précédent dangereux pour le Bas-Canada, et un empiètement sur les droits des gouvernements locaux et les privilèges et libertés du peuple, qui seul, dans le moment, était juge de la cause.

M. Brooks, député de Sherbrooke, prit la parole et parla jusqu'à l'ajournement de la Chambre.

Hier, vendredi, M. Langevin reprit le débat, affirma que les conservateurs n'étaient pas hostiles au gouvernement responsable comme l'avait prétendu M. Laurier, discuta longuement les mémoires présentés à la Chambre par les honorables M. M. Letellier et de Boucherville. Il blâma, en termes sévères la conduite du lieutenant-gouverneur.

M. Jetté prétendit que l'acte fédéral, constitution écrite et limitée, ne permettait pas au gouvernement fédéral de s'immiscer dans les rapports des lieutenants-gouverneurs avec leurs ministères ; que

cette immixtion, dans les circonstances actuelles, serait un attentat aux droits du peuple, le seul tribunal compétent à juger la cause.

M. Devlin prit ensuite la parole et s'attacha à démontrer que non-seulement l'acte de l'hon. M. Letellier était constitutionnel, mais qu'il était sage, opportun et inspiré par le patriotisme. Il reprocha en termes amers aux conservateurs de chercher à ternir la réputation et le caractère du lieutenant-gouverneur, et dit que le peuple devait le remercier d'avoir sauvé la province de Québec.

Puis vinrent MM. Baby, Laflamme et Huntington, qui prononcèrent de bons discours. A trois heures après minuit, les députés ministériels, voulant en finir avec la discussion, demandèrent le vote. Les députés conservateurs s'y opposèrent et réclamèrent l'ajournement; on s'entêta des deux côtés, et alors les conservateurs entreprirent de prolonger la discussion. De quatre à six heures personne ne put se faire entendre, tant le bruit et le vacarme étaient grands. C'était un concert étourdissant de cris et de sons de toutes sortes; il y en avait pour tous les goûts; jamais programme musical ne fut plus varié; les chansons canadiennes firent fureur, surtout "En roulant ma boule."

Au plus beau du concert, M. Plumb parla, M. Macdonnell se leva pour faire remarquer à M. l'Orateur que le député de Niagara interrompait la musique.

A l'heure qu'il est, midi, on parle encore; toute l'opposition va y passer, mais on croit qu'elle ne pourra empêcher le vote d'être pris.

DELTA.

On représente, en ce moment, une pièce d'Alexandre Dumas fils, intitulée : *Josph Balsamo*.

La du Barry, dans ce drame, est représentée par Léonide Leblanc. Voici ce que dit le *Figaro* de la toilette qu'elle porte pour jouer le rôle de la courtisane :

Sur sa robe fond blanc à guirlande de roses, copie fidèle d'une robe de la du Barry, les diamants et les perles sont prodigués avec tant de profusion que cela paraissait la réalisation d'un conte des *Mille et une Nuits*.

La robe de Léonide Leblanc a coûté une douzaine de mille francs; elle est garnie de trois cent mille francs de diamants et de deux cent mille francs de perles.

Que de princesses en ce monde
Ne pourraient en montrer autant !

N. B. Quelle extravagance ! Quelle folie ! On ne sait plus que faire pour exciter la curiosité, les passions. Où s'arrêtera-t-on dans cette voie !

L'*Echo de Beauharnois* voudra bien nous pardonner de l'avoir oublié dans nos échanges. Nous expédions ce numéro à notre ami et confrère, en l'assurant de l'envoi régulier de notre journal à l'avenir, et en le priant de nous adresser le sien.

On peut encore se demander : Que fût-il advenu si Lamartine avait épousé Graziella ? La révolution de 1848 n'eût peut-être pas eu lieu.

Il est vrai qu'il est à peu près avéré, aujourd'hui, que l'épisode de *Graziella* n'a pas eu pour héros Lamartine lui-même, mais bien un de ses amis, qui voyageait avec lui en Italie.

La famille de Prévost-Paradol vient d'être encore frappée. Mlle Lucy Prévost-Paradol, fille de l'ancien rédacteur des *Débats*, est morte âgée de vingt-cinq ans, à la maison des Dames de la Retraite, rue du Regard, et on l'a enterrée au cimetière Montparnasse, dans la sépulture de la communauté. Elle a succombé à une maladie de poitrine, dont elle souffrait depuis quelques années. Dimanche, elle a été prise d'un étouffement qui l'a enlevée en quatre minutes. Ni le Dr Blanche, son tuteur, ni les Drs Leclerc et Parrot, qui lui donnaient leurs soins constants, ne s'attendaient à un dénouement aussi prompt.

Il ne reste plus de descendants directs de Prévost-Paradol qu'une fille, sœur de celle qui vient de s'éteindre, et qui est également en religion, à Notre-Dame de Sion.

ÉCHOS DE PARIS

La commission du budget propose d'allouer des frais de représentation destinés à permettre de recevoir dignement les étrangers qui viendront visiter Paris pendant l'Exposition.

Le maréchal de MacMahon aurait une somme de.....	500,000 fr.
Le ministre des affaires étrangères.....	250,000 fr.
Agriculture et commerce....	250,000 fr.

Les autres ministres, le président du Sénat, le président de la Chambre des députés et le préfet de la Seine, chacun 100,000 frs., soit.....

Total..... 2,000,000 fr.

On constate avec plaisir que, depuis quelques jours, les hôtels et les offices de location sont encombrés de demandes à l'effet de retenir des appartements pour le temps de l'Exposition.

C'est surtout dans les quartiers qui avoisinent l'avenue du bois de Boulogne, et par conséquent le Trocadéro, que les étrangers cherchent à se loger.

On lit dans une correspondance de M. Gustave Drolet, publiée dans *L'Union Athl.* :

De Saint-Maurice, j'allai à Bex visiter les salines, qui fournissent tout le sel du canton de Vaud. J'avais vu en Orient, près de Smyrne, des carrières de sel gemme, et sur le bord de la mer, des appareils pour faire du sel en favorisant l'évaporation de l'eau par le soleil, mais j'avoue que j'ai été *épabé*, permettez-moi le mot, de voir le système en opération à Bex, depuis 1820. Jusqu'à cette époque, on exploitait les eaux salées que l'on faisait évaporer dans des appareils spéciaux, mais les salines s'étant tarées, on a creusé des galeries sous la montagne haute d'environ 5,000 pieds, jusqu'à ce que l'on soit parvenu au massif du roc salé, après quinze ans d'un travail opiniâtre.

La galerie que j'ai visitée (il y en a plusieurs), la galerie du Bouillet est longue d'environ sept mille pieds sur cinq pieds et demi de hauteur à sept pieds de largeur. Armée d'une lampe fumeuse, dégouttant l'huile à chaque pas, enveloppée dans des habits de toile grossière pour protéger mon vêtement pendant l'excursion, je m'enfonçai dans ce four, où l'air est rare, les dégouttières abondantes et où il faut marcher près de deux milles, courbé en deux pour ne pas donner de la tête sur la voûte, avant d'entendre un signe de vie.

Là, à environ mille pieds de profondeur, au fond d'un puits, creusé au bout de la galerie, travaillent quelques hommes. Ces mineurs font sauter le roc salé au moyen de la poudre, et montent à l'orifice du puits, au moyen d'un appareil, les morceaux de roc ainsi détachés. Ces morceaux concassés en fragments de deux à trois livres chacun sont jetés dans un réservoir, creusé près du puits, que l'on appelle *l'assoloir*. La roche salifère ressemble beaucoup à notre pierre de taille, sortant de la carrière, avec des petits points brillants, quand la cassure est fraîche. Cette roche est extrêmement salée. En dix-huit jours de macération dans l'eau froide, elle devient noire, un peu spongieuse et charge l'eau de tout ce qu'elle perd. Elle ne vaut alors plus rien, et on la voit en dehors de la galerie sur de petits waggons.

L'eau salée est conduite au moyen de tuyaux en bois jusqu'à l'établissement de graduation, situé à six milles du Bouillet, où elle est recueillie dans d'immenses récipients en fer, à fond, plats, et fermés hermétiquement, sous lesquels on allume des feux de charbon de terre. Après une

dizaine d'heures d'ébullition et d'évaporation, au moyen de tuyaux, on lève les couvercles et avec de grandes pelles et des rateaux, les employés ramassent les cristaux de sel qui sont tombés au fond des chaudières. Les eaux sont ensuite dirigées sur l'établissement de bains de Bex, où on les administre sous toutes les formes. Le sel est livré au commerce au bout de 24 heures de séchoir. C'est pas plus malin que ça. Avis aux propriétaires de salines au Canada. Il ne s'agit que de faire la capitulation des eaux, pour obtenir un bon rendement de la source et agir comme ci-dessus.

NOS GRAVURES

LA PASSION DE N.-S. J.-C.

C'est l'heure sainte, et aussi l'heure triste. Pendant que la nature se réveille pleine de choses joyeuses, le chrétien se recueille et pleure : son Dieu a choisi ces jours de printemps pour souffrir et mourir.

Il se rencontre, par ce monde étrange, des hommes qui s'en vont dans les rires, faisant leurs affaires terrestres sans souci des négoce éternels.—Le chrétien voit plus profondément; son coup d'œil sait percer les choses du dehors et plonger jusque dans l'infini.

Montons sur le Calvaire. Le ciel, la terre, toute la vaste étendue des mondes restait dans une attente inquiète et douloureuse; il se faisait dans cette immensité je ne sais quels frémissements d'horreur et d'épouvante : c'était l'agonie d'un Dieu.

Dieu, qui avait voulu prendre un corps comme nous et naître homme comme nous, achevait son œuvre par un renversement tout aussi mystérieux; il mourait sur une croix entre deux voleurs. Un peuple effréné, tumultueux comme les flots d'une mer montante, se serrait avec des blasphèmes autour de son gibet : tous visages ennemis et cœurs déicides. Au loin, à l'écart, des femmes se courbaient, pleurant. Seules, elles regardaient encore avec amour ce mourant sublime dont le dernier combat ébranlait toutes choses; et parmi elles il y avait une mère, et elle regardait avec plus d'amour et elle pleurait avec plus d'amertume, parce que celui qui mourait, c'était son Fils.

Nous sommes encore à ce spectacle. C'est la même heure mauvaise et sanglante. Les mêmes déicides errent le même *Crucifié* : les mêmes insulteurs ont les mêmes crachats pour la face divine, et les mêmes bourreaux s'occupent à dresser le même gibet pour y clouer la même victime. Cela fait honte, et, malgré tout, cela rampe et hurle au grand jour : "Qu'il soit crucifié ! Les chrétiens aux lions ! Écrasons l'infâme !" Seulement les lions d'aujourd'hui sont des chacals. Ils ont la courtoise ignoble de l'hypocrisie, et ne trouvent un semblant de hardiesse que s'ils peuvent se flatter de l'impunité. Ils pullulent alors comme une bande affamée et hargneuse. Ils veulent mordre ce corps immobile qui leur paraît un cadavre; mais que ce corps frémisse et s'agite avec un reste de vie, la peur les prend et ils s'enfuient.

Nous voyons ces bassesses. Mais ni elles ne nous surprennent, ni elles ne nous découragent. A tous les âges de l'Église il y eut pour elle des périls semblables; toujours ils se sont convertis en triomphes. C'est encore notre avenir; Dieu nous en est garant : "Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église, et les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle;" et encore : "Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles."

Je sais bien qu'aujourd'hui, comme autrefois sur le Calvaire, il n'y a plus guère que de faibles femmes pour consoler le divin Crucifié. Les forts et les puissants ou sont avec les bourreaux, ou se cachent, ou se taisent. C'est précisément pour cela qu'il y a plus d'espoir : "Il faut que le Fils de l'homme soit tourmenté, moqué, tué, avant de ressusciter le troisième jour."

A son tour, l'Église de Dieu trouve dans la persécution un principe de vie forte et durable.

IL S'EST TU !

"Votre Christ a-t-il rien fait de si grand ? disaient les païens en citant quelques traits d'héroïsme en quelques réponses sublimes du philosophe Epictète.—Il s'est tu, répondait Origène."

Il s'est tu lorsque, au sein du jardin des Olives, Un traître, accompagné de farouches soldats, Est venu le saisir; et ses deux mains captives Vers le ciel se levaient encore pour Judas !

Il s'est tu quand, traîné jusqu'aux pieds du grand prêtre, Capite le traitait comme un vil imposteur : "Tu te dis le Messie... eh bien ! fais-le paraître." Mais Jésus répondait : "Mon Dieu, pardonnez-leur."

Il s'est tu quand, livré par ordre de Pilate Pour servir de jouet au prétoire amuté, Ses épaules saignaient sous la robe écarlate, Quand les crachats souillaient son front ensanglanté.

Il s'est tu quand, suivant la route douloureuse, Il montait au Calvaire et pliait sous la croix, Lorsque de ses bourreaux la haine furieuse En le voyant tomber redoublait chaque fois.

Il s'est tu quand, cloué sur le gibet infâme, Il entendait les cris de la foule en fureur, Quand le mauvais larron, avant de rendre l'âme, Le blasphème à la bouche, insultait le Sauveur.

Il s'est tu quand la mort de ses ailes funèbres, Comme un voile de sang, vint obscurcir le jour; Et sur Jérusalem, à travers les ténèbres, Il promenait encor ses regards pleins d'amour.

EQUANIL DE JERO.

LA RÉSURRECTION DE N.-S. J.-C.

Un de nos abonnés a eu la bonne pensée de nous envoyer un sujet de gravure sur la *Résurrection de Notre-Seigneur*. Nous ne saurions trop remercier M. le comte de la Rochelle de son heureuse idée, qui, du reste, a été interprétée avec un rare bonheur par un artiste de talent, M. Maillart.

Le Christ, victorieux de la mort, brise la pierre du tombeau où il a bien voulu descendre pour racheter l'homme et le soustraire à l'esclavage honteux du démon. Par sa résurrection, le Seigneur Jésus reconcilie la terre coupable avec les cieux irrités. Avec sa vie mortelle, sa mission expire et les anges vont de nouveau le servir et l'adorer. Un prince de la cour céleste s'est déjà approché pour débarrasser le Roi de gloire des entraves de son linceul. Ce linceul, qui paraît être l'image de l'aveuglement des hommes, ne voilera plus la lumière divine. Avec Jésus ressuscitant, dont la puissance terrifie les gardes, la religion nouvelle apparaît, comme une lumière éclatante qui va éclairer l'univers et le tirer des ténèbres de l'erreur et du mensonge. Plus de faux dieux, plus de philosophisme, plus de barbarie, plus d'autels à Satan, plus d'adorateurs de Béliar : Jésus a tout renversé, tout foudroyé.

Lui seul est Dieu, lui seul a droit à l'encens de l'adoration. La lumière de sa religion va parcourir le monde, traverser les mers, braver le souffle violent de la persécution, afin de conquérir l'humanité et d'embraser tous les cœurs.

La Foi, l'Espérance et la Charité, qui sont les bases ou pierres fondamentales de la religion nouvelle, accompagnent Jésus, lorsqu'il se présente devant Dieu. Ce sont ces trois vertus qui font le chrétien, le relèvent aux yeux du Maître et lui donnent entrée dans la Patrie sainte.—*La France Illustrée*.

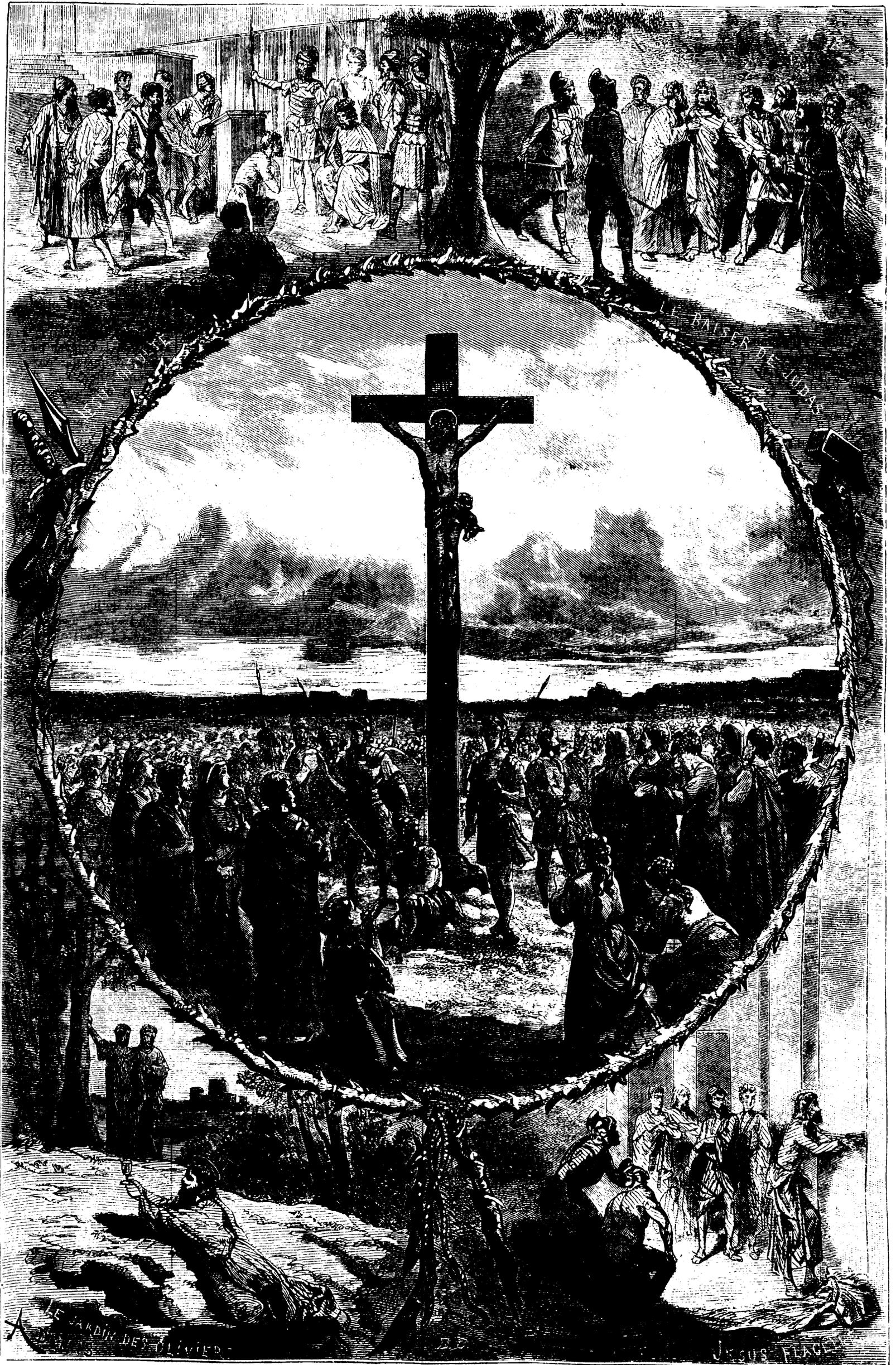
AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bligny.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de *L'Opinion* depuis sa fondation (1870).

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JEAN T. ISMAN, *Street D, New-York*.



La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Dessin de DENIS.

REVUE DE LA SEMAINE

PROVINCE DE QUEBEC

Le Conseil Privé de Sa Majesté, saisi en dernier ressort du litige surgi, lors de la confédération, du partage entre les provinces de Québec et d'Ontario, du passif et de l'actif laissés par l'ancienne province du Canada, a confirmé la sentence arbitrale et repoussé l'appel interjeté par la province de Québec. Cette décision malencontreuse accroît de plusieurs millions de piastres la dette déjà formidable de notre province.

OTTAWA

"Delta," qui s'est attribué, durant la session, les nouvelles de la capitale, nous permettra de nous immiscer un peu dans son département, pour dire un mot des projets de loi soumis à la législature fédérale par MM. Barthe et Bourassa, et demandant, l'un l'abrogation entière du code de faillite, l'autre l'immunité contre les clauses draconiennes de cette loi, pour ceux au moins qui ne sont pas admis à en invoquer les dispositions favorables, tels que les cultivateurs, les membres des professions libérales, en un mot, les non-commerçants.

Le bill de M. Barthe a subi, cette année, comme l'année dernière, une écrasante défaite, grâce à l'opposition intéressée des 55 ou 56 marchands qui siègent dans la Chambre des Communes.

Celui de M. Bourassa a failli triompher. Trois votes passant d'un côté à l'autre eussent transformé la déroute en victoire. La seconde lecture a été refusée sur la votation suivante, une des plus importantes de la session :

Pour :—MM. Baby, Barthe, Béchard, Benoit, Bernier, Blanchet, Bolduc, Bourassa, Bourbeau, Bowler, Bunster, Campbell, Cheval, Christie, Cimon, Costigan, Coupal, Currier, Cuthbert, Daoust, Desjardins, Dugas, Farrow, Ferguson, Fiset, Gibson, Gill, Greenway, Harwood, Harteau, Jones (Leeds), Kirkpatrick, Landerkin, Langevin, Lanthier, Macdonald (Conwall), Macdonald (Kingston), Macdonald (C.B.), Mackay (C.B.), Macmillan, McCallum, Malouin, Masson, Méthot, Mitchell, Monteith, Montplaisir, Orton, Quimet, Pinsonneault, Platt, Plumb, Pope (Compton), Pouliot, Robitaille, Rochester, Rouleau, Roy, Rymal, Scatcherd, Short, Stevenson, Thompson (Cariboo), Wade, Wallace (Norfolk), White (Hastings), White (Renfrew), Wright (Pontiac).—Total, 68.

Contre :—MM. Appleby, Archibald, Bain, Bertrand, Bordon, Barron, Bowman, Boyer, Brooks, Browne, Buell, Burpee (Saint-Jean), Burpee (Sunbury), Camichael, Cartwright, Casgrain, Church, Davies, Decosmos, Delorme, De St. Georges, Devlin, Dymond, Ferris, Fleming, Forbes, Fraser, Fréchette, Galbraith, Geoffron, Gibbs (Ontario Nord), Gibbs (Ontario Sud), Gilmer, Guthrie, Haddow, Higinbotham, Holton, Huntington, Irving, Jetté, Jones (Halifax), Killam, Kirk, Laffamme, Lajoie, Laurier, Macdonald (Toronto), MacDougall (Elgin), Mackay (Colchester), Mackenzie, McGregor, McIntyre, McIsaac, Metcalf, Mills, Morris, Paterson, Perry, Pettes, Richard, Robillard, Ross (Durham), Ross (Middlesex), Scriver, Skinner, Smith (Selkirk), Snider, Taschereau, Thompson (Haldimand), Trow.—Total, 72.

Ces deux échecs sont déplorables. Notre loi de faillite conduit le pays à la démolition et à la ruine, et tout projet tendant à en combattre les ravages devrait être accueilli favorablement.

La loi de faillite est immorale dans son principe, immorale dans sa fin.

Dans son principe :

Elle viole cette grande règle de la justice éternelle, que le débiteur doit payer son créancier, et que son obligation dure autant que lui-même.

Elle substitue insolemment à la liberté individuelle la tyrannie d'une majorité souvent vénale et artificieuse.

Dans sa fin :

Sous le prétexte d'aider au commerce, elle le jette dans le malaise et la perturbation, gêne l'industrie honnête par une compétition déloyale, et, en fin de compte, l'enrichit que les coquins. Elle propage les idées de fraude, encourage l'imprévoyance et invite aux entreprises risquées et désastreuses.

Quels sont les partisans de la loi de faillite ?

1o. Les banqueroutiers périodiques ;

2o. Les marchands de gros dont les

créances sont habilement protégées par des sûretés collatérales ;

3o. Les syndics qui pêchent dans les eaux du déluge.

Quels sont ses adversaires ?

Tous les autres.

ANGLETERRE

La discussion de l'adresse en réponse au récent message de la reine convoquant les réserves, a été reprise, le 9, à la Chambre des Communes.

Sir Wilfrid Lawson, au nom des radicaux, a présenté un amendement contestant la nécessité de cet appel. L'amendement a été repoussé par 319 voix contre 64. Le marquis de Hartington, M. W. E. Forster et plusieurs autres libéraux n'ont pas pris part au vote. M. Gladstone et M. Bright ont appuyé l'amendement.

L'amendement présenté par M. George Campbell, priant Sa Majesté d'accepter la conférence préliminaire proposée par l'Allemagne et de s'abstenir de toute action isolée tout en déclarant que l'Angleterre est disposée à prêter son concours aux autres puissances contre la spoliation de la Roumanie, a été retiré. L'adresse a ensuite été adoptée sans division.

ALLEMAGNE

Nous lisons dans l'*Express*, de New-York :

Une flotte allemande de quatre navires de guerre a intimidé le petit Etat du Nicaragua, qui a cédé aux conditions imposées par le prince de Bismark, sous la forme d'une indemnité à payer pour une prétendue insulte faite à un consul allemand. Néanmoins, il serait imprudent pour les consuls allemands en général dans l'Amérique centrale et méridionale, de conclure de ce fait que le gouvernement et le peuple des Etats-Unis ont entièrement oublié qu'il a existé jadis quelque chose désignée sous le nom de doctrine Monroe.

RUSSIE

Le comte Orloff, ambassadeur de Russie à Paris, s'est plaint du ton de la presse française, particulièrement du *Journal des Débats*, qui appartient à M. Léon Say, ministre des finances de France, et de la *République française*, qui est l'organe de M. Léon Gambetta. Le prince Orloff prétend que le gouvernement est responsable de ces journaux. M. Waddington, ministre des affaires étrangères, répondant à la plainte du prince, a dit que le gouvernement n'avait aucune autorité sur les feuilles en question, mais que la presse avait été invitée à être moins agressive. Le prince Orloff s'est montré très-mécontent de cette réponse.

FRANCE

Des élections complémentaires pour l'Assemblée législative ont eu lieu le 8 dans quinze circonscriptions. De ces quinze élections, quatorze étaient motivées par les invalidations et une par le décès de M. Lecesne. Les résultats complets montrent que quatorze républicains ont été élus. Dans une circonscription, il y a ballottage.

AFFAIRES D'ORIENT

A la circulaire de lord Salisbury, affirmant la volonté de l'Angleterre que toutes les conventions arrêtées entre la Russie et la Turquie par le traité de San Stéfano, soient régulièrement présentées au Congrès, et son droit d'examiner et de discuter ces conventions, et, au besoin, de les rejeter si elles devaient compromettre les intérêts britanniques, le prince Gortschakoff a répondu par une autre circulaire. Le ton, d'ordinaire cassant, du prince Gortschakoff s'y adoucit considérablement ; soit que l'astucieux chancelier éprouve le besoin de prolonger la discussion, soit qu'il aigreur quelque danger de l'attitude réservée de l'Autriche et de la politique tortueuse du prince de Bismark.

Il reproche à l'Angleterre de n'avoir pas répondu à l'appel de la Russie, lorsque cette dernière l'invita à régler collectivement la question d'Orient. L'Autriche et l'Angleterre ont laissé les Russes combattre seuls pour une cause qui intéressait toute l'Europe, et maintenant que la victoire a couronné les exploits moscovites, elles veulent partager le prix de tant de sang répandu et de vies sacrifiées !

La circulaire conclut en engageant le cabinet de Saint-James à déclarer clairement ce qu'il désire, et à formuler quelques propositions de nature à assurer une entente pour la solution des difficultés. Aux questions qu'on lui pose, Gortschakoff répond par d'autres interrogations.

Dame ! puisqu'il s'agit de la question d'Orient.

A.-B. LONGPRÉ.

CORRESPONDANCE

A. M. A.-B. LONGPRÉ, de l'*Opinion Publique*.

Je réponds à la hâte, et un peu tard, pardonnez-le-moi, à la notice éditoriale de l'*Opinion Publique* du 21 mars dernier, qui, sous la rubrique : "A nos correspondants," tance vertement monsieur L. L., de Saint-Hyacinthe, sur la valeur d'un article envoyé quelques jours auparavant, et sur l'observation de principes littéraires.

Eh bien ! M. Longpré, si cet article vous déplaît, s'il est trop long, faites-m'en grâce ; j'avais cru qu'il fallait écrire ce qu'on voulait exprimer ainsi, sous peine de rester coi. Cette première remarque me rappelle celle d'une personne qui demandait avec humeur pourquoi les écrivains faisaient de si gros livres.

Quant au genre du mot "fibre," je regrette qu'il se soit trouvé masculin dans la copie ; cela m'a étonné un peu en recourant au manuscrit, où, naturellement, il est féminin. Il faut croire que la transcription en aura altéré le genre.

Quelle que soit la cause de cette erreur, précipitation, inattention, que sais-je ? la faute existe, et faute très-grossière, dont votre perspicacité a fait justice. Je vous en félicite beaucoup.

Les expressions : "Qu'est-ce qui y gagne ? Qu'est-ce qui y perd ?" ont été écrites ainsi à dessein pour rendre l'interrogation plus rapide, en supprimant un i. Au reste, ce qui, dans un sens contraire, a permis à messieurs Girault Duvivier et Landais de dire : Qui est-ce qui ? en désignant la question déterminative propre à trouver le sujet du verbe, m'a autorisé à le faire ; car, sous cette seule dénomination, ils ont compris l'identité démonstrative des personnes et des choses.

Mais ce qui est étonnant, c'est l'aplomb avec lequel vous avez n'avoir jamais entendu faire mention d'eau inspiratrice. Je le regrette d'autant plus qu'il me semble que vous avez certaines aspirations à la poésie.

De l'eau inspiratrice, diable ! c'est quelque chose de commode, aurez-vous dit ; ça l'est trop pour être réel. C'est une taquinerie, sans doute ; ou bien serait-ce parce que vous êtes vens lorsque les sources antiques qui la distillaient étaient taries, parce que vous ne les voyez que desséchées, que vous refusez de croire à leur existence (en tant, du moins, que la poésie le permet), à la propriété inspiratrice de leurs eaux ?

J'espère que vous voudrez bien rectifier la faute que vous avez eu la bonté de me signaler, et si, corrigé de la sorte, il ne vous agréait pas d'insérer cet article, je décline mes aspirations au verbiage littéraire en votre journal.

Si vous le jugez à propos, vous pourrez publier cette réponse, qui n'a aucune valeur pour moi.

Votre très-dévoilé serviteur,

L. LORQUET.

Saint-Hyacinthe, 6 mars 1878.

P. S.—Si vous ne publiez pas cet article-là, veuillez donc m'en renvoyer la copie.

En justice pour M. Lorquet, nous avons reproduit au long sa réponse à notre critique. Elle n'est pas de nature à changer l'opinion que nous nous étions formée, d'après son essai, sur ses aptitudes littéraires. S'il est vraiment telle chose que de l'eau inspiratrice, M. Lorquet ferait bien d'en prendre un bon coup avant d'écrire. Nous regrettons de ne pouvoir ni publier son article, ni le lui remettre, pour la raison que nous ne l'avons pas conservé.

A.-B. L.

BIBLIOGRAPHIE

Les martyrs du Colysée. Mémoires historiques sur le grand amphithéâtre de l'ancienne Rome, par le Rév. A. J. O'REILLY, missionnaire apostolique. Traduit de l'anglais par T. B. BÉDARD. Montréal : Beauchemin et Valois, 1878.

Quel sujet plus beau et plus touchant pourrait-on trouver pour un livre que le récit des combats, des souffrances, et du triomphe des martyrs ? Quelle œuvre de fiction pourrait offrir autant d'intérêt que cette histoire, à la fois triste et glorieuse ? Aussi devons-nous savoir gré à l'auteur et au traducteur d'un travail destiné à glorifier Dieu dans ses saints, et à mieux faire connaître les annales de la primitive Église. Mais qu'on nous permette quel-

ques observations. L'auteur déclare qu'il a choisi "quelques-unes de ces annales les plus authentiques, et qu'il veut nous les présenter dans toute leur simplicité." Nous trouvons cependant que dans plusieurs de ces récits l'imagination a eu permission d'orne le texte concis des actes, et de dramatiser l'histoire. Or, tous les efforts du style et de l'imagination ne produisent pas l'émotion que l'on ressent en lisant, par exemple, les actes des martyrs de sainte Prisca et de saint Vitas qui se trouvent reproduits à peu près littéralement dans ce volume. De plus, les différentes narrations présentant souvent les mêmes situations, relatant une foule de traits qui se ressemblent entre eux, exposaient à tomber dans l'uniformité et la monotonie : danger que l'auteur ne s'est pas assez mis en peine d'éviter. Souvent aussi il détruit tout l'intérêt en intercalant dans son récit des réflexions inutiles ou de longues dissertations qui eussent mieux trouvé place à la fin du chapitre.

Quant à la traduction, le désir que nous avions de la trouver parfaite nous a fait remarquer quelques phrases incorrectes et mal construites ; aussi des fautes de grammaire et d'orthographe dont l'imprimeur doit sans doute être tenu responsable. Voir, par exemple, la page 170.

JOSEPH DESROSIERS.

CONGRÈS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL DE 1878

Nous sommes aujourd'hui en mesure de donner des renseignements précis sur le Congrès Littéraire International qui doit s'ouvrir, à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle, dans les premiers jours du mois de juin prochain.

On trouvera ci-après le programme complet des travaux de ce Congrès, auquel seront conviés tous les hommes de lettres de France et de l'étranger.

La première et la principale des questions qui y seront discutées est celle du droit de propriété littéraire internationale.

L'insuffisance des conventions diplomatiques actuellement existantes, les difficultés qui résultent des formalités sans nombre accumulées dans ces conventions, les obstacles de toutes sortes que rencontre l'exercice du droit de propriété, préoccupent depuis longtemps les législateurs et les écrivains.

Les discussions du Congrès, en éclairant tous ces points, permettront d'arriver au vote d'une formule précise, destinée à être introduite dans les futurs traités de commerce et grâce à laquelle les écrivains trouveront désormais une protection efficace dans tous les pays.

Tous ceux qui tiennent une plume, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, sont également intéressés à ce que l'opinion publique soit éclairée sur cette question, et nous sommes certains que nul ne manquera à l'appel qui lui sera adressé.

Le Congrès sera présidé par Victor Hugo, assisté des Présidents honoraires de la Société des Gens de Lettres : MM. le baron Taylor, Francis Wey, Frédéric Thomas, Edouard Thierry, Jules Simon, Emmanuel Gonzales, Michel Masson, Paul Féval, Paul de Musset, et du président en exercice, M. Edmond About.

Nous publierons ultérieurement les renseignements complémentaires qui nous parviendront sur cette solennité.—Dès ce moment, nous devons informer nos lecteurs que toutes les communications, envois de documents relatifs au Congrès, doivent être adressés à M. Pierre ZACONE, vice-président du Comité de la Société des Gens de Lettres, 5, rue Geoffroy-Marie, à Paris.

La Société des Gens de Lettres, sous le patronage de laquelle se réunira le Congrès, est la même qui a conféré à notre compatriote, M. Faucher de Saint-Maurice, l'honneur de l'admettre au nombre de ses membres, sur la proposition de M. Paul Féval.

Le Larocheoucauld de la rue Drouot.

"Le loyer est un enfant qui vive toujours à terme !"

FAITS DIVERS

MORT ACCIDENTELLE.—Théodore Renaud a été tué par la chute d'un arbre, à Charlesbourg. M. le coroner Belleau a tenu une enquête confirmant les faits.

Les mines d'or de la Colombie anglaise ont produit, l'année dernière, \$1,700,000, et les exportations de charbon ont été de 154,052 tonnes.

Une dame Reynolds, qui vient de mourir, à Kingston, Wisconsin, à l'âge de 89 ans, laisse un époux âgé de 92 ans. Il ont été mariés 72 ans.

Environ \$800,000,000 sont dépensés aux Etats-Unis en consommation de liqueurs fortes et de tabac, dont le plus grand usage est fait par les classes ouvrière et agricole.

Margraves, de London, Ontario, condamné à trois ans de pénitencier pour ses cruautés envers ses apprentis, a offert \$400 pour un substitut, et on dit qu'il pourrait en trouver un si la loi le lui permettait.

L'Inter-Ocean, de Chicago, prétend que cette ville est menacée de la banqueroute, mais que sa dette pourrait être promptement payée en imposant une taxe d'une cent sur chaque verre de boisson vendu dans les bar-rooms de la cité.

Le nommé Charest, accusé d'avoir causé la mort à son père, de propos délibéré, par une suite de tortures et de mauvais traitements qui ont duré des semaines et des mois, vient d'être condamné par le tribunal des Trois-Rivières à cinq années au pénitencier.

On mande d'Outaouais qu'un chasseur, du nom de Jacob Farquharson, a tué une panthère d'Amérique (un puma), près de la rivière Madawaska. L'animal a fait une résistance désespérée, et ce n'est qu'après avoir reçu deux balles et nombre de coups de couteau qu'il a succombé. Cet animal a neuf pieds de longueur du nez à l'extrémité de la queue.

On calcule que des \$1,300,000,000 que la Turquie doit, \$450,000,000 sont dus à des créanciers anglais, \$200,000,000 à des créanciers français, \$125,000,000 à des Grecs et des Ottomans, \$100,000,000 à des Allemands et des Autrichiens, \$75,000,000 à des Italiens, et \$50,000,000 à des Belges et des Hollandais. La Russie a été beaucoup plus prudente que les autres nations; elle n'a rien placé dans les fonds turcs.

D'après le *Chronicle*, de Québec, la Commission du havre a reçu onze offres pour la construction du bassin de radoub, et les soumissionnaires seraient: MM. Simon Peters; Moore et Wright; Campbell et Lord, de Sainte-Catherine; Smith et Ripley, New-Jersey; Beaucage et Châteauevert; E. P. Macdonald et Isbester; Froehette, Shanly et Charlebois; Sullivan et O'Brien, Lachine; R. McGreevy; A. et J. Macdonald; M. Worthington.

Les établissements des Mennonites, au Manitoba, comprennent 25 petits villages, renfermant 476 familles avec une nombre total de 2,567 personnes. Ils ont récolté, l'an dernier, sur une étendue de 8,306 acres, 35,058 boisseaux de blé, 8,969 boisseaux d'orge, 2,782 boisseaux d'avoine, et 9,649 de patates. Comme on le voit, les terres de Manitoba sont très-productives.

RÉDUCTION DE SALAIRES.—D'après un rapport soumis par le comité chargé d'étudier la question des retranchements à faire dans les départements civiques de la cité de Québec, il est recommandé une réduction de 25 par cent sur tous les salaires au-dessus de \$1,000, excepté celui du Recorder; de 20 par cent sur tous les salaires de \$700 à \$1,000, et de 15 par cent sur tous les salaires de \$400 à \$700; cette réduction devant dater du 1er mai prochain.

La compagnie du Canada et de Terre-Neuve pour l'exploitation de la pêche du loup-marin, a reçu des nouvelles de Saint-Jean, N.-B., lui annonçant que le *Falton* est arrivé avec 22,000 loup-marins. Le *Island*, le *Bear*, le *Eagle* et l'*Arctic* en avaient 15,000 chacun; et le *Hector*, le *Wolf* et le *Greenland* en avaient 10,000 à chacun.

Le *Island* et le *Greenland* sont la propriété de la compagnie du Canada et de Terre-Neuve, pour l'exploitation de la pêche du loup-marin.

MAUVAIS JEU.—Un petit garçon, en jouant avec ses camarades, fut trouvé coupable de meurtre, dans un procès qui lui fut fait en s'amusant, dans Madison, Indiana. Ils lui mirent une corde au cou, et la passant sur une porte, ils tirèrent dessus jusqu'à ce qu'il fut pendu. Une femme arriva à temps pour terminer ce jeu dangereux, mais l'enfant était tellement étouffé qu'il en mourut au bout de six heures.

ÉCHAPPÉ BEL.—Le Révérend Messire Prescilius, vicaire de Frédéricton, a failli périr la semaine dernière en se rendant aux malades par une tempête épouvantable. On suivait la rivière lorsque tout à coup la glace céda, et cheval, voiture et les deux passagers furent précipités à l'eau. Quand son conducteur le retira de l'eau, Messire Prescilius était presque noyé. Mouillé jusqu'aux os, Messire Prescilius alla se coucher pour mourir sur une petite île, et n'eût été l'arrivée des gens de la grande terre, il aurait infailliblement péri.

COUR DU BANC DE LA REINE.—Michel Ouellette, accusé de viol sur une petite fille de dix ans, a comparu le 4 courant, devant la Cour du Banc de la Reine, et s'est avoué coupable.

Le représentant de la Couronne demanda que la sentence fût immédiatement prononcée.

L'hon. juge Monk dit que la preuve du crime était écrasante, et que le prisonnier s'était sauvé de la peine de mort en plaçant coupable. Il le condamna au pénitencier pour la vie. En entendant cette terrible sentence, l'accusé parut très-ému et versa quelques larmes.

Il n'est âgé que de 30 ans.

À la session de mars de la cour d'assises pour le district de Bedford, Mary A. Adams, jeune fille, a été trouvée coupable d'avoir caché la naissance de son enfant. Le jury l'ayant recommandée à la clémence du tribunal, elle a été condamnée à un mois de prison. Emily D. Allen, accusée d'avoir tiré un pistolet sur son séducteur, Hiram Washer, avec intention de meurtre, a été acquittée par le jury, pour le motif qu'elle était folle lors de la commission de cette offense. Henri Lafleur, pour vol de cheval, a été condamné à trois ans de pénitencier.

PRISER D'UN VOLEUR.—Dans la nuit du 26 au 27 mars, un bœuf disparaissait de l'étable de M. Nazaire Chabot, à Beaumont, sur la rive sud.

L'affaire fut aussitôt communiquée aux détectives Jeannotte et Delisle qui, munis d'un mandat de recherche, se mirent à l'œuvre. Dans la journée qui suivit le vol, ils retrouvèrent la peau de l'animal dans un endroit, et la viande dans un autre.

Enfin, l'autre soir, à six heures, ils étaient assez heureux pour mettre la main sur le coupable probable. Il se nomme Ferdinand Lévéque. L'arrestation a eu lieu à Saint-Michel, comté de Bellechasse, et les détectives étaient assistés du constable Chrétien, de Lévis.

Dans le cours de la nuit de mercredi de la semaine dernière, quelques malfaiteurs parvinrent à s'introduire dans le magasin de M. Thos. Dionne, épicière et boucher, au coin des rues Sydenham et Lafontaine, et ayant ouvert le coffre-fort, s'approprièrent la somme de \$400 en argent qui s'y trouvait. La cause ayant été confiée au détective Lafon, il examina attentivement le coffre-fort le matin suivant, et put se convaincre que la porte n'avait pas été endommagée, car on l'avait ouverte avec une clef. Seulement le tiroir placé dans le coffre-fort avait été mis en pièces.

Le détective Riché a arrêté, jeudi soir, deux sœurs nommées Emélie et Philomène Mercier, sous l'accusation d'avoir volé \$109 à un nommé Amable Allard. Cet individu déclare que mardi soir il se rendit à la maison occupée par ces deux femmes, sur la rue Saint-Joseph, dans la municipalité de Sainte-Cunégonde. Il n'était pas alors très-sobre, et elles en profitèrent pour lui arracher la somme plus haut mentionnée. Emélie Mercier assura d'abord n'avoir eu aucune connaissance de l'argent volé, mais elle admit ensuite qu'elle avait emprunté \$50 d'Allard, et en effet, on trouva un *greenback* de cette dénomination en sa possession.

UN BOURREAU PENDU.—Un trait d'audace inouïe qui dénote toute l'énergie de la race nègre, vient de se produire à Miana (Amérique.)

Le tribunal de Miana avait condamné à être pendus, quatre nègres du district, pour crimes et incendies.

Le bourreau venait de pendre trois des condamnés et s'appretait à passer le nœud coulant au cou du quatrième, William Bobb, quand ce dernier, doué d'une force musculaire peu commune, se débarrassa de ses liens, saisit le bourreau à bras-le-corps, lui mit la tête dans le nœud et lança son corps dans le vide.

Un cri d'horreur s'échappa de toutes les poitrines, et pendant qu'on se hâtait de porter secours au bourreau, Bobb essaya de s'enfuir. Il fut repris aussitôt et parvint avec peine à se soustraire à la fureur des assistants. Peu après, il reprenait la place du bourreau, qui, à demi asphyxié, dut laisser à ses aides le soin de finir l'opération.

ACCIDENT.—En traversant de Québec à l'île d'Orléans, deux de nos concitoyens ont failli perdre la vie. Rendus à un demi-mille du rivage, la glace se brisa tout à coup, le cheval et la voiture furent précipités dans le fleuve. Ces messieurs conservèrent leur sang-froid, et au risque de leur vie, réussirent à maintenir pendant vingt minutes leur cheval à flot. M. Charles Dunn, les ayant aperçus dans cette position critique, vint à leur secours. Assisté de MM. E. Plante, Jean Maranda, L. Ferland, Eugène Blais et Prudent Blais, ils réussirent avec la plus grande difficulté à sauver le cheval, vu la rapidité du courant en cet endroit et le peu d'épaisseur de la glace, qui se brisait à tout instant sous leurs pieds.

Ces paroissiens de Sainte-Petronille ont fait un acte de philanthropie qui les honore. Quelques minutes plus tard, un immense morceau du pont se détachait emporté par la marée.

—On nous écrit d'Yamaska :

« Il s'est fait moins de sucre que d'ordinaire cette année. Les cultivateurs du Sud se plaignent que l'eau d'étable n'est pas aussi bien conditionnée que d'ordinaire, et que le sucre en général est d'une qualité inférieure. Cependant, ce qui en a été apporté sur les marchés nous a paru excellent. Il se vend 8 à 10 cents, et se soutiendra à ce haut prix jusqu'à ce

que les gens du métier le puissent porter aux villes. Le sucre a fini et les labours commencent un mois plus à bonne heure que l'an dernier, au moins. Le sucre se vendra toujours avantageusement jusqu'à ce que le sucre de betteraves vienne faire compétition. Sur les rives du fleuve, il s'est fait, cette année, du sucre de plaines en plus grande quantité que d'ordinaire. »

—Samedi, le 31 mars dernier, un désastreux incendie consumait la grange de M. Jude Poirier, de la Grande-Digue, et tout son contenu. C'était l'avant-midi, et M. Poirier, son épouse et les adultes de la maison étaient allés à la grand'messe qui se chantait ce jour-là l'occasion des Quarante-Heures; il ne resta que de jeunes enfants. A l'aide d'une forte brise, les flammes dévorèrent en quelques instants la bâtisse qui contenait deux chevaux, huit bêtes à cornes, quelques moutons, des cochons, des volailles, du foin, de la paille, les voitures, harnais, instruments aratoires et le grain de semence de M. Poirier. Tout a été consumé. La perte de ce jeune cultivateur est considérable, comme on le voit. Dimanche, monsieur le curé de la Grande-Digue a fait un appel à la générosité de ses paroissiens, et les a priés de venir en aide à ce co-paroissien si cruellement éprouvé. Dès mardi, on s'est mis à l'œuvre, et, dans quelques jours, on espère pouvoir remplacer la grange détruite par une bâtisse neuve. Tandis que l'on travaille ainsi, des collections se font en divers endroits, et l'on nous apprend que tous ceux à qui l'on s'adresse s'empressent de donner des marques tangibles de sympathie à M. Poirier.

L'origine du feu est inconnue. On soupçonne que les flammes ont été allumées par les cendres d'une pipe que quelque passant aurait secouée vis-à-vis la grange.

VOL CONSIDÉRABLE.—Lundi dernier, deux individus assez bien mis et paraissant être des Américains, sont entrés dans la banque d'Hotelaga. L'un d'eux s'adressa au commis-receveur et dit qu'il désirait se procurer une lettre de change sur Londres pour £50 sterling, tandis que l'autre occupait l'attention du commis payeur. Le premier étranger posa certaines questions au receveur et celui-ci fut obligé de laisser son bureau pour aller demander des informations au caissier. Pendant son absence, le client réussit à obtenir une liasse de *greenbacks* valant \$1,000. Toutes les précautions ayant été prises par la banque pour empêcher des vols de la nature de celui qui a été commis il y a quelques années à la banque Ville-Marie, le guichet étant construit de manière à ne pas permettre à un coquin d'atteindre avec la main l'argent déposé sur le comptoir, l'on est porté à croire que l'industriel se serait servi d'une canne avec tenailles à ressort pour enlever la liasse de billets. Les commis de banque ne s'aperçurent du vol que quelques minutes après le départ des coquins. Aucune arrestation n'a été faite.

L'excellente idée que la bonne société de Montréal a toujours paru entretenir de l'établissement de MM. Senécal & Hurteau, rue Sainte-Catherine, nous engage à faire part à nos lecteurs et aimables lectrices des changements importants qui ont eu lieu dans cette maison. Depuis quelque temps, une dissolution de société a laissé M. Alcime Hurteau seul propriétaire du magasin, et, dans le but de le rendre plus complet, plus fashionable et plus attrayant, ce monsieur a décidé de le transporter au No. 209, rue Notre-Dame, à l'encoignure de la rue Saint-Gabriel, en face du bureau de la *Minerve*. Ce centre plus fréquenté lui impose l'obligation de renouveler une partie de son stock et d'en compléter toutes les parties, surtout celle de la mode et des articles de fantaisie. Des circonstances favorables l'ayant mis en possession d'un choix de marchandises les plus attrayantes et variées, répondant à tous les détails de la toilette d'une dame, nous engageons surtout nos lectrices à aller visiter le nouvel établissement de M. Alcime Hurteau, à partir du 23 mars, et nous sommes convaincus qu'elles seront satisfaites.

—Mercredi soir, vers 7 heures, le détective Lafon a arrêté à Hochelaga un jeune homme nommé Zénophile Galipeau, âgé de 17 ans, qui a déjà passé deux ans à l'école de Réforme pour avoir commis un faux au préjudice de M. Jacob, ci-devant marchand de la rue Saint-Paul. Depuis longtemps des rapports venaient à la station centrale de police de plusieurs marchands des rues Notre-Dame, Sainte-Marie et Saint-Laurent, disant qu'un jeune homme de mine ecclésiastique et de bonne éducation s'était rendu à leurs magasins et, sous de faux prétextes, se servait des noms des prêtres et d'autres personnes, comme de ceux de M. Raza, architecte. Chez M. Fabre, il avait obtenu un accordéon valant \$15. Dans une librairie de la rue Sainte-Marie, il escroqua un volume des œuvres de Pouson du Terrail, se disant envoyé par la maison Rolland.

Le prévenu a comparu devant le magistrat de police, puis a été renvoyé en prison pour plus ample examen.

PRESQU'UN MEURTRE.—Dimanche après-midi, vers quatre heures, la paix publique fut troublée par des vociférations et des blasphèmes dans une maison située en arrière du No. 585, rue Saint-Laurent, en face de la rue Guilbault. Exilda Villemaire, une femme qui paraît une dizaine de fois par année devant le recorder, se querrelait avec son mari, Joseph Ouellet. Elle voulait obliger à aller chercher de la boisson. Le mari trouvant qu'elle en avait bu suffisamment, refusa d'ob-

tempérer à ses desirs. Il persista dans son refus, et la femme se porta à des voies de fait. Elle s'empara d'un vase de nuit et le lui lança sur la tête, lui causant des blessures sérieuses. Les voisins coururent avertir la police du poste de la rue Ontario. Lorsque le sergent Lapointe entra dans la maison de Ouellet, celui-ci était étendu sur le plancher et baignait dans son sang, qui coulait de trois blessures profondes dans le cuir chevelu. Le blessé fut transporté de suite à l'hôpital-général.

Lundi matin, Exilda Villemaire a subi son procès devant le Recorder, et a été condamnée à trois mois d'emprisonnement. Lorsqu'elle reçut sa sentence, elle accabla le Recorder de toutes les épithètes les plus viles du vocabulaire des poissardes. Le magistrat, offensé, lui infligea ensuite trois mois de prison additionnels pour mépris de cour.

On lit dans le *Métis* du Manitoba, en date du 28 mars :

—L'eau baisse très-rapidement.

—Il y a déjà du blé de semé en quelques endroits.

—Le lieutenant Smith est parti samedi pour Ontario et Québec.

—Le temps est toujours beau, mais un peu plus froid depuis deux ou trois jours.

—M. Whitehead doit arriver prochainement avec une nouvelle locomotive.

—Le bail de la traverse de la rivière Assiniboine a été donné à Henri Marcellais, métis français.

—On annonce pour demain l'arrivée d'un bateau de Fisher's Landing qui repartira samedi.

—Le *Manitoba*, premier steamboat de la saison, est arrivé de Fisher's Landing, vendredi, le 22 courant. Il est reparti samedi.

—Le petit steamboat *Lady Ellen* doit voyager entre Selkirk, Winnipeg et Emerson, durant la saison prochaine.

—L'agent d'immigration de la Puissance stationné à Duluth, cette année, est M. W. C. B. Graham, ci-devant de Winnipeg.

—Une paire de bœufs appartenant à M. Wallace, du Portage, a été vendue \$217, à un boucher de Winnipeg. On croit qu'ils pèsent 4,000 livres.

—M. Whitehead doit faire ériger prochainement à Saint-Boniface une boutique pour la construction des chars de chemin de fer.

—La version anglaise des statuts de cette année (41 Victoria) vient d'être distribuée; ils se composent de 35 chapitres, et de 145 pages. La version française sera prête dans deux ou trois semaines.

—La traverse de la rivière Rouge, entre Saint-Boniface et Winnipeg, a été confiée temporairement à M. Charrier, qui doit la tenir jusqu'à ce que M. Robert Tait soit prêt à faire le service avec son bateau à vapeur. Le bac a commencé à traverser mardi.

—Une dépêche de Battleford annonce que le fameux chef sioux, Bouff-Assis, vient de former une alliance offensive avec plusieurs tribus sauvages du territoire canadien, entre autres les Cris, les Pieds-Noirs, les Nez-Perçés, et autres. Les sauvages disent que le gouvernement ne réussira pas à gouverner les tribus indiennes tant qu'on les emprisonnera pour infractions à la loi de chasse du buffalo.

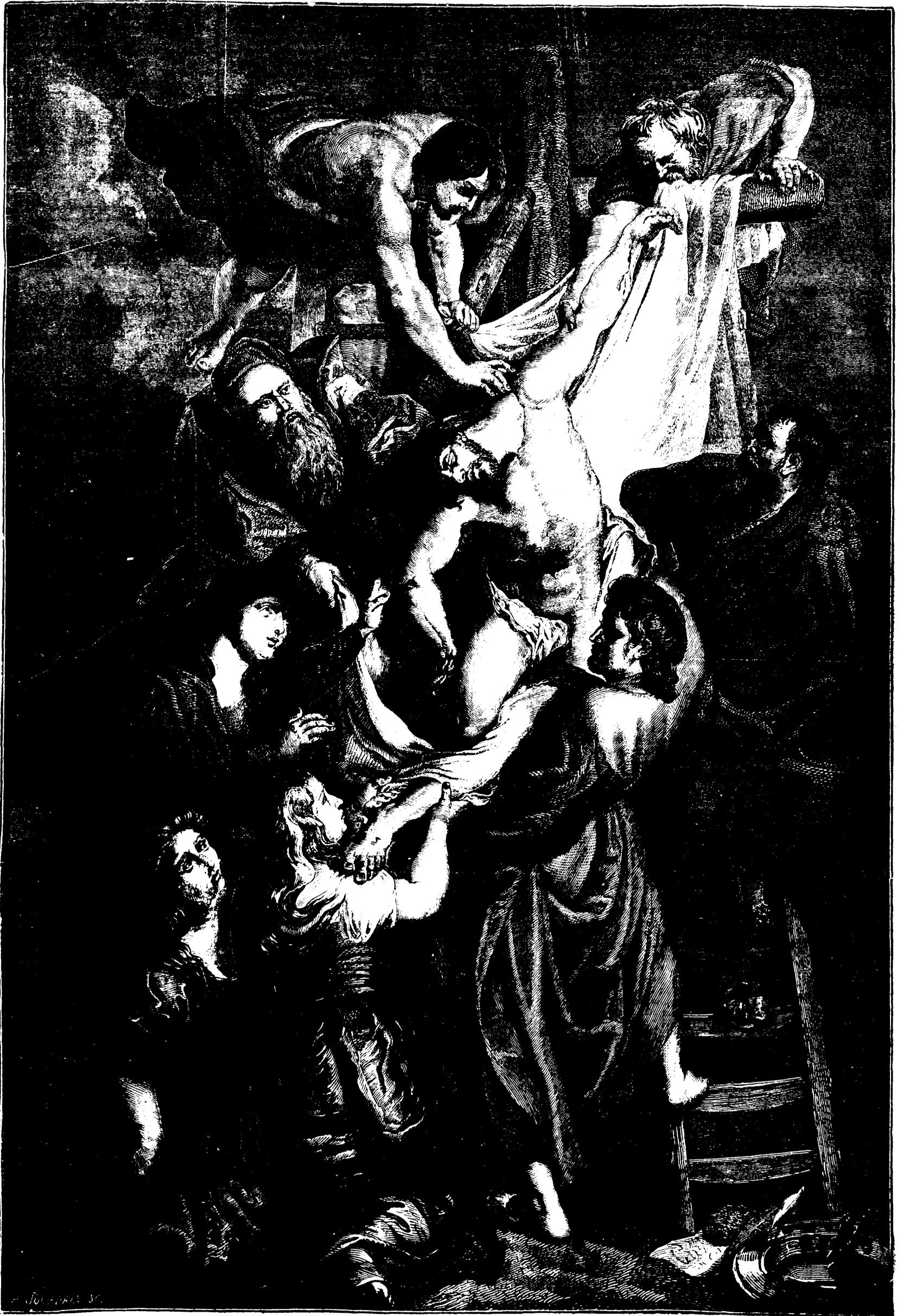
—Le Dr Rowan, de Québec, est en ce moment en visite chez l'hon. M. James McKay, son beau-frère. Il repart samedi de cette semaine. On sait que le Dr Rowan a fait en 1853 ou 1854, avec Sir W. Simpson, de la Cie de la Baie-d'Hudson, un voyage sur cette partie du continent qui a eu quelque célébrité. La peinture qu'il fait de son dernier voyage de Fisher's Landing à Winnipeg est terrible; jamais le docteur n'a de sa vie enduré pareille misère.

—La malle de la Saskatchewan est arrivée hier sur les quatre heures de l'après-midi. C'est la cinquième fois que le courrier franchit l'énorme distance qu'il a à parcourir entre Battleford et Winnipeg, en 17 jours, arrivant presque exactement à la même heure chaque fois.

On sait que le trajet se fait tantôt à cheval, tantôt en voiture, tantôt avec des chiens. Le contrat qui a été donné en 1876 à l'hon. M. James McKay, pour 10 ans, stipule un départ du courrier pour l'ouest toutes les trois semaines.

—M. R. Tait, le nouveau traversier entre Saint-Boniface et Winnipeg, est de retour de Saint-Paul, E.-U., depuis hier à midi. Il fait construire un bateau traversier à la Grande-Fourche, qui sera prêt à être livré le 15 mai prochain. La force nominale de la chaudière sera de 25 à 30 chevaux; le bateau sera plat, de 30 pieds de large, de 4 pieds de cale, de 1 pied de tirant d'eau; les cabines pour les piétons, l'engin et les roues seront sur les côtés. Il coûtera \$5,000.

—Le patriotisme consiste à aider son pays de sa personne et de ses biens au-delà de ce que les lois prescrivent; comme la bienfaisance consiste à dépasser ses devoirs envers les autres hommes. — DE LÉVIS.



Descente de croix de Rubens.



Pâques : Jésus sort du tombeau. — Dessin de MAILLART.

LE CRIME DES FEMMES

V
I Y R A I E
(Suite)

Au premier abord, il semble étrange que cette fille, née dans un ruisseau de Paris, acceptât de s'exhiber aux Haussois. Mais, nous l'avons dit, l'ambition de Framboisine était raisonnée. Froidement elle résolut de faire autrement sa vie, elle visait au mariage et repoussait l'idée d'une fuite. Or, à Paris, les femmes de chambre ne prétendent pas à de riches alliances. Elles épousent des ouvriers, pour la plupart, et, les plus heureuses, de petits marchands. Framboisine se dit que, dans la fabrique de M. Courcy, elle aurait bien du malheur si elle ne parvenait pas à se marier avec quelque contre-maître.

D'ailleurs, que lui en coûtait-il d'essayer ? Elle comprit vite que madame Augustine s'ennuierait de la campagne au bout de trois mois. Affaire d'y passer l'été. Elle voudrait revenir à Paris, et M. Courcy suivrait les volontés de sa femme. Aux Haussois, Framboisine, grâce à l'absence de relations mondaines, se trouverait presque passer de l'état de femme de chambre à la qualité de confidente, et elle saurait bien se rendre indispensable.

Quand elle se trouva dans le petit royaume des Haussois, la soubrette regarda ce qui l'entourait avec un certain dédain. Les femmes des ouvriers, modestement vêtues, les jeunes filles, chastes et sévères dans leur toilette, lui firent hausser les épaules. Elle les traita de béguines, en donnant un tour savant à son bonnet et en agitant les plis soyeux de sa robe.

Selon son habitude, Framboisine se demanda par qui elle serait servie. Naturellement, madame Courcy aurait une première et une seconde femme de chambre. Arrivée depuis quelques jours seulement, Augustine eût été assez embarrassée, si une belle enfant de treize ans ne lui eût proposé d'entrer à son service. Marielle fut installée le soir même. On lui donna pour charge d'entretenir le linge de la maison.

A partir de ce jour, on vit Marielle, silencieuse et triste, coudre, sans lever la tête, s'arrêtant parfois pour essuyer de grosses larmes arrachées par la mort récente de son père. Pendant ce temps, Framboisine rangeait les robes, les dentelles, et rappelait à madame le beau Paris où l'on allait au bal, au théâtre, et opposait le désert des Haussois au mouvement de fêtes sans cesse renouvelées.

Un matin, tandis que madame Courcy regardait vaguement dans la cour le vol des pigeons à couleurs chatoyantes, Framboisine, qui agaçait du doigt une perruche verte, à tête jaune, s'écria tout à coup :

— La jolie cage, oui, la jolie cage !

— Vous parlez à la perruche ? demanda Augustine à la soubrette.

— Sans doute, madame, repartit la fine mouche ; mais cela peut s'appliquer à toutes les cages et à tous les oiseaux.

Augustine embrassa le salon d'un regard circulaire et répéta :

— La jolie cage !

Pendant le déjeuner elle parut préoccupée.

M. Courcy la questionna sur sa santé ; elle répondit qu'elle était bonne. Il lui proposa d'aller aux Saulaies, chez les Barthier ; elle refusa.

— On dérange leur lune de miel, répliqua Augustine.

— Mais enfin, qu'as-tu ? répéta M. Courcy en insistant.

— Je ne sais pas, mon ami ; l'excès de calme m'est peut-être contraire. Tout est charmant ici, mais complètement vide ; car, enfin, je ne peux pas faire de visites aux ouvriers ni bercer les enfants à la crèche.

— Veux-tu inviter quelques amis à dîner ?

— Qui ! Le juge de paix, un brave homme qui porte un bonnet de soie noire dans la crainte de s'enrhumer, et parle sans fin de ses exploits de pêcheur ? Le curé ? Il me répètera d'abord la litanie de vos mérites que je récite bien toute seule ; ensuite, il vantera les œuvres pieuses du diocèse... de petits employés, dévorés de convoitises, d'ambitions étouffées, suffisants par bêtise et bouffis d'ignorance ? Ah ! certes ! je préfère encore ma solitude.

Le grand mot était dit : Solitude ; la conclusion devenait facile à tirer : Ennui.—M. Courcy n'insista pas. Il quitta sa femme plus vite que d'habitude, et tout seul alla se promener dans les champs. La journée était belle, la campagne peuplée de travailleurs. M. Courcy se trouvait heureux d'admirer le spectacle d'une nature nourricière, rendant à l'homme avec usure le prix de son travail. Il longea la petite rivière coulant entre les saules et les touffes d'iris jaunes et bleues. Sans y songer, il gagna la propriété de M. Barthier ; seulement, il en était séparé par la largeur de la rivière. Son état, prononcé d'une voix sonore, l'arracha à sa rêverie. Il aperçut Paul, paisiblement assis sur la berge, tenant une ligne à la main, tandis que Lory, à demi-caché derrière un prunellier sauvage, travaillait à un ouvrage de main.

— Voulez-vous nous faire une visite ? demanda Paul.

— Mais le moyen ?

— Soyez tranquille, j'ai un canot.

Lory se montra au-dessus des prunelliers.

— Venez me donner des nouvelles d'Augustine, ajouta-t-elle.

M. Courcy ne demandait pas mieux. Il éprouvait le besoin de se rapprocher de ce jeune ménage et d'obtenir de la sagesse de Lory quelque bon conseil.

En un moment, Paul eut détaché le canot, ramé vigoureusement, et pris à bord son passager.

Quand M. Courcy et lui se trouvèrent à terre, Lory tendit les deux mains au mari d'Augustine.

— Comment, seul ! déjà ?

— Oui, déjà ; ma femme est fatiguée.

Lory avait repris son travail ; c'était un chiffonnage élégant de mousseline et de dentelle, avec des bouffettes de ruban blanc.

M. Courcy restait les yeux fixés sur les doigts agiles de Lory, et, quand la jeune femme releva les siens, elle comprit le sens de leur muet interrogatoire.

— Oui, dit-elle joyeuse et confuse.

— Vous devez être bien heureux, Paul et vous ?

— Encore plus qu'autrefois, s'il est possible.

— Voilà le mot de l'énigme qui, depuis ce matin, me tourmente : Augustine s'ennuie. Son cœur va-t-elle à moi seulement ; ce n'est sans doute pas assez pour la femme ; il faut qu'il aille de la mère à l'enfant. Oui, Augustine s'ennuie. Je le comprends bien, cette grande fabrique ne peut ni l'occuper ni la distraire, et je cherche vainement ce que je pourrais inventer pour ramener sa gaieté qui faisait la mienne.

— Mais, dit Paul, vous connaissez tout le monde au chef-lieu, faites-y quelques visites avec votre femme ; vous avez un parc, donnez une chasse. Fortune oblige. Nous avons, nous, les plaisirs des pauvres, donnez-vous des plaisirs de millionnaire.

— Moi, des plaisirs de millionnaire, Paul ? Est-ce dans mes goûts, seulement ? Depuis dix ans je vis comme il y en a trente, et cependant, depuis ans, je suis riche. Je hais les grands dîners d'apparat, les bals, les chasses invitées, tout ce qui est prétexte de vanité. Je me trouve dans ce monde puéril, pétri de bas instincts et de grandes aspirations, déplacé et ennuyeux. Je ne respire rien que dans mon milieu. Mais, s'agit-il de moi ? Il faut distraire Augustine ; je suivrai votre conseil, nous ferons des visites, et la Saint-Hubert sera royalement fêtée aux Haussois. Et voyez combien je tiens à tous les remerciements de ma femme, madame Barthier ; je lui laisserai croire que j'ai trouvé cette idée tout seul, en flânant le long de la rivière.

— Quel affamé de reconnaissance ! s'écria Lory.

— J'aime tant ma femme ! dit M. Courcy avec élan.

— C'est une excellente enfant, répondit Lory.

— Voyez-vous, reprit Paul, la gravité de ma femme ; elle appelle la vôtre "une enfant," depuis que ses rêves maternels battent des ailes comme de jeunes anges ! Quelle sage matrone de dix-neuf, près de madame Augustine qui en a dix-huit.

— Ne riez pas, répliqua M. Courcy. Cela semble puéril, et au fond cela est grand. Oui, dès cette heure, votre femme garde une priorité sur la mienne, parce que Dieu lui confère une dignité. Je puis traiter Augustine en enfant, et à Lory vous devez du respect.

— Ne voyez-vous pas, dit Paul à Courcy, que je ris pour ne point pleurer de joie ?

Le silence régna un moment entre les trois amis. Benjamin le rompit le premier.

— Et la machine ? demanda-t-il, y travaillez-vous ?

— Moi ? Je crois bien. S'il ne se fût agi que de notre fortune, Lory et moi eussions pu la dédaigner ; mais nous songeons à l'autre, maintenant, et cette machine le fera riche.

Quand le manufacturier quitta les Saulaies, il marchait le front haut, d'un pas allégre, et rentrant aux Haussois, il courut embrasser sa femme.

— Tu ne sais pas, dit-il, en me promenant j'ai trouvé une idée.

— Une bonne idée ?

— Tu vas en juger : je ne comprends pas comment elle ne m'est point venue plus vite. Il faut me le pardonner ; les affaires d'un côté, le bonheur de l'autre m'ont absorbé si complètement ! Et il suffirait du bonheur ou des affaires pour remplir la vie d'un homme. Enfin, dans ma longue promenade, je me suis jugé fort égoïste et me suis vertement gourmandé. Comment ! parce que j'ai vécu dans l'enceinte des Haussois, je te condamnerais à n'en point sortir ! Je suis satisfait et ne désire plus rien dès que je te vois, mais tu as souvent peine à remplir les heures de ta journée. J'ai un trésor et je le dérobe à tous les yeux ; cela est impardonnable, et je me donnerais l'air d'un vieux jaloux. D'ailleurs, bien des gens m'ont fait accueil, m'ont soutenu, patronné. Je leur dois de la reconnaissance. Je souhaiterais te présenter dans quelques maisons importantes du chef-lieu. Ces visites te ménageront plusieurs jours de promenade. On nous les rendra, et les Haussois s'animeront comme par enchantement. Le mois d'octobre venu, on chassera à poil et à plume, et ma chère petite femme me rendra fier de sa bonne grâce, et inventera de merveilleuses toilettes pour faire honneur aux millions de son mari.

— La charmante idée ! dit Augustine. Que je t'aime pour l'avoir eue ! J'étouffais dans ma jolie prison, comme Corah, la pauvre perruche. Merci, Ben, mille fois merci.

La joie d'Augustine, cette joie expansive, amena un sourire sur les lèvres de M. Courcy, mais en même temps elle fit naître une inquiétude au fond de son cœur : vague encore, il est vrai, mais qui devait grandir, comme un serpent dont nul ne suspecte la présence, et qui

finir par dérouler sa spirale mortelle autour de celui qu'il veut étouffer. Il refusait de s'avouer cette vérité terrible : que l'amour qui faisait désormais toute sa vie, ne suffisait pas à Augustine. Il se rejetait sur ses goûts, son légitime amour de la parure, même sur sa beauté qu'elle devait aimer à mettre dans sa lumière. Et, pourtant, un germe de douleur secrète se glissa en lui : elle était l'essence de sa vie ! et lui ne suffisait pas à la sienne.

Le jour même, Augustine écrivit à Paris, demandant des toilettes nouvelles. Framboisine fut appelée à donner son avis. Elle en profita pour obtenir de la munificence de sa maîtresse une robe grise beaucoup trop riche pour elle, et une paire de boucles d'oreilles de fantaisie.

— Je remercie d'autant plus madame, dit la soubrette, que je passerai ma robe violette à Marielle. La pauvre fille est complètement au dépourvu ; sa robe de deuil est usée ; d'ailleurs, dans un tel costume, elle ne pourrait paraître décentement, et si madame reçoit, nous ne sommes pas trop de deux femmes de chambre. Chez la comtesse Solvakoïf nous étions trois.

— Vous avez bon cœur, Framboisine, et je vous sais gré de songer à Marielle. Taillez donc vous-même sa robe, afin qu'elle ait une forme moins surannée.

— Madame peut compter sur mon zèle.

Framboisine passa lestement les boucles d'oreilles, mit la robe grise sur son bras, courut l'enfermer dans son armoire, et cherchant la toilette violette dont elle ne voulait plus, elle la porta dans la lingerie où travaillait Marielle.

— Ma petite, dit-elle, c'est très-bien de payer les dernières dettes de ton père, mais tu ne peux cependant pas manquer de tout. Nous allons te faire un costume convenable avec cette jupe de cachemire. Elle est en laine, et violette ; un demi-deuil complet ; en travaillant bien, tu l'auras terminée pour dimanche.

— Cette étoffe est trop fine et trop élégante pour moi, mademoiselle.

— Trop élégante ! mais regarde la mienne.

— Oh ! cela est bien différent.

— Tu es seconde femme de chambre, et moi première, je le sais ; mais que je me marie, tu prends ma place. Vas-tu continuer à te vêtir comme les maritornes d'ouvriers, qui ont l'air de quakeresses de village ? Le grand art, ma fille, est de se mettre au niveau de sa position.

— Le niveau est si bas pour moi, mademoiselle Framboisine : servante !

— Allons donc ! ne dirait-on pas que tu laves la vaisselle ! Femme de chambre ! la belle servitude, chiffonner de la soie, coiffer madame, blanchir de la mousseline des Indes, remettre des lettres, cueillir un bouquet, et répéter à madame qu'elle est jolie en se tenant devant elle le miroir à la main. Mais à ce métier, ma petite, on garde ses doigts blancs et on fait fortune.

— Et puis, sois tranquille, tu es pâle, le violet te sied.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûre ; découds la robe, je la tailleurai, je l'apprêterai et je te l'essaierai, car je veux qu'elle t'habilite bien.

— Je vous remercie de votre bonté pour moi, dit Marielle encore hésitante.

— Il y a déjà longtemps que madame te trouve trop simplement mise, et j'ai promis que dimanche elle ne te reconnaîtrait pas.

— Ah ! madame le veut, c'est différent. J'obéirai à madame.

— Ce n'est pas malheureux, dit Framboisine.

Marielle se mit à découdre la robe ; le soir même, pendant la veillée, Framboisine donnait une coupe savante au cachemire presque neuf qu'elle dédaignait. Trois jours après, la robe était faite ; et comme l'avait prédit la soubrette, elle seyait fort bien à Marielle. Une glace confirma les paroles de Framboisine. Quand la pauvre fille se regarda et se trouva si parfaitement habillée à l'air de son visage, elle se sourit et ressentit pour la première femme de chambre une sorte de reconnaissance. Comme sa taille mince ressortait dans ce corsage habilement cambré ! comme son cou paraissait fin et blanc avec ce col plat formé d'un nœud de ruban ! Et combien ce bonnet ou plutôt cette barbe de mousseline adoucissait l'éclat de ses yeux noirs !

Marielle se regarda, s'étudia longtemps. La vanité lui venait. Plante vivace que celle-là ! Une fois enracinée dans le cœur, elle le prend dans un réseau de fibres qui en pompent tous les sucs vivifiants et le dessèchent.

Les caisses demandées à Paris arrivèrent aux Haussois, et la série des visites commença pour M. et madame Courcy.

VI

HIGH-LIFE

Les équipages arrivaient à la file, déposant au bas du perron les invités. Les Haussois se donnaient l'air d'un petit Versailles. M. Courcy recevait avec une aisance pleine de bonhomie ; Augustine, avec une dignité de souveraine. La femme du manufacturier s'effaçait sous la Parisienne. Sa toilette savante faisait encore valoir son exquise beauté. Tous les hommes l'admiraient ; elle sut plaire à toutes les femmes. On lui pardonna le luxe de son ameublement, ses raffinements de table, son esprit moqueur sans cruauté, sa gaieté pénétrante et communicative.

Toutes les chambres d'amis paraissaient avoir été préparées avec un soin spécial, flatteur pour ceux qui les occupaient. En femme adroite, Augustine s'était informée près de Benjamin des goûts de ses convives. Ce fut grâce à de

précis renseignements qu'elle approvisionna de cigares exquis la chambre du préfet, qu'elle plaça sur l'étagère du général l'histoire des guerres de l'Empire, et que le fils du procureur impérial trouva un volume de poésies, dont il était l'auteur anonyme, jeté avec une certaine négligence sur un guéridon. Le directeur des ponts et chaussées vit tout de suite appendue au mur une carte du département ; la femme de l'avocat général trouva une harpe dans l'angle d'un petit salon ; la baronne de Koroëf, un nobiliaire de Bretagne sous une pile de livres d'heures.

Aussi, après le premier moment de bouleversement nécessité par l'installation de chacun, il n'y eut pas de désinvoltés, pas une des invités qui ne dit à son voisin ou à sa voisine :

— Quelle femme de tact que Mme Courcy !

— Elle est Parisienne ! s'écria le préfet, qui tâcha de faire comprendre à tous combien de souvenirs intimes lui rappelait ce titre seul.

— D'ailleurs, son père est d'une excellente noblesse de robe, ajouta la baronne de Koroëf.

— Et quand elle n'aurait pas d'aïeux, pas même d'aïeul, dit le jeune André Rialan, n'est-elle pas elle-même la grâce et la poésie personnifiées ! On remplirait un album, dix albums, avant d'avoir peint...

— Vraiment, elle mérite tout l'intérêt qu'elle inspire, ajouta la femme du général ; ne m'a-t-elle pas demandé tout-à-l'heure à quelles œuvres je donnais le plus de soins ? En apprenant que je me chargeais des enfants pauvres de ma paroisse, elle m'a promis une pièce de toile pour eux, en soulignant avec une modestie adorable, ce mot que je citerai partout : "De la toile ! N'est-il pas vrai, madame, que je suis orfèvre ?"

— Ah ! M. Courcy est bien heureux !

— Ajoutons qu'il mérite son bonheur, dit l'avocat général.

— Quelle exception ! riposta sa femme.

— Mais, vraiment, l'on se croirait dans un palais, fit la vieille baronne, et cela ne sent nullement son parvenu. Voyez donc, ma mignonne, poursuivit-elle en s'adressant à une jeune femme vêtue de blanc et coiffée comme une lady, des saxes authentiques, des sévres, pâte tendre, des cachepots en *Haguenau*, si fins qu'ils disputeraient à des porcelaines de Bohême. La soie même, dans cet ameublement, cache sa lourdeur luxueuse sous des guipures venues de Venise en droite ligne. Ces vases de la famille verte, et cette pendule incomparable me donnent la meilleure opinion de la façon dont madame Courcy comprend la fortune.

— Ah ! dit d'une voix assez aigre la femme d'un riche propriétaire, la moitié de ces éloges revient au moins de droit au mari qui ne lésine pas sur la dépense.

— Lésiner, quand il est millionnaire !

— On a vu des millionnaires avarés, généraux.

Le mari de madame Corcoran feignit d'étudier avec grand soin les Chinoises peintes sur un craquelé, œuvre étrange et presque unique qui valait un prix fabuleux.

Avant le dîner, on visita la fabrique, le village ; on admira sincèrement la création de M. Courcy, et l'on compara sa manufacture avec celles du même genre que possédait le département.

Le dîner, servi à la russe, étonna par sa magnificence. Les candélabres surtout provenaient de la maison Christophe, et les moules en avaient été brisés. Quant au repas, le chef de cuisine de madame Courcy sortait d'un hôtel princier et daignait accepter des gages doubles dans la maison roturière du fabricant des Haussois. Tous les invités se connaissaient : l'accueil cordial de M. Courcy et celui d'Augustine leur permirent de se mettre vite à l'aise. Les femmes s'étaient empressées de changer de toilette pour le dîner. Augustine, vêtue de blanc, rayonnait de grâce et de jeunesse. Elle s'était contentée de mettre une rose dans ses beaux cheveux blonds et éclipsait en beauté les jeunes femmes et les jeunes filles qui se trouvaient près d'elle.

Le soir, on fit de la musique. Le talent d'Augustine était brillant. Son doigté habile et nerveux enlevait les passages difficiles, mais elle chantait peu sur son instrument. La femme du général joua les *Gouttes d'eau* de Godefroie ; une jeune fille chanta avec un sentiment exquis *L'Ombre adorée*, chef-d'œuvre de rêverie allemande, où la douceur des paroles et la suavité de la mélodie se fondent dans les larmes du regret. Des tables de whist, des échiquiers, même une table de bouillotte prouvèrent aux vieillards qu'on se préoccupait de leurs goûts. Pendant que l'on jouait, les jeunes filles feuilletaient des albums ; dans quelques angles, on causait ; Augustine allait d'un groupe à l'autre, active, prévoyante. On se sépara de bonne heure, en se donnant rendez-vous à l'aube pour l'ouverture de la chasse.

Augustine, pour cette solennité, ne chercha point à s'effacer. Elle montait merveilleusement à cheval ; sa taille souple se prêtait plus que toute autre à porter ces riches costumes que La Vallière et Fontanges mettaient aux chasses du grand roi. Sa jupe bleue tombait mollement, sa casaque soutachée d'or jetait un reflet joyeux sur son visage ; une plume ondoyait de son feutre jusque sur son épaule ; elle jouait avec une cravache dont la pomme pavée de saphirs coûtait assez cher pour que M. Courcy n'aurait pas qu'il était seul coupable de cette folie.

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

Un grand nombre de cultivateurs passent par London, Ontario, se rendant à Manitoba et dans le Dakota.

ÉTRANGES COINCIDENCES

Avril 4, 1870.—Évacuation de Rome par les troupes françaises : le même jour, les Français sont battus à Wissembourg.

Avril 5.—L'armée française quitte Viterbe ; le même jour, les Prussiens traversent la frontière française.

Avril 6.—Le général Dumont quitte Rome pour la France ; le même jour et même heure, les Français sont battus à Woerth.

Avril 7.—4,000 soldats français sortent de Rome : le même jour, 1,000 soldats sont pris par les Prussiens.

Septembre 16.—L'Italie s'empare de Civitta Vecchia ; le même jour, les Prussiens prennent Versailles.

Septembre 21.—L'armée du Pape sort de Rome ; le même jour, Toulouse capitule et Paris tremble.

Septembre 28.—Le général piémontais commence à gouverner Rome ; le même jour, Strasbourg incendiée capitule, et 17,000 soldats français sont faits prisonniers.

Octobre 22.—L'ambassadeur français reçoit une réponse aux félicitations qu'il a adressées à l'Italie ; le même jour, Saint-Quentin est bombardé, et paie une contribution forcée de 2,000,000 francs ; cinq jours après, Metz capitule et 173,000 Français sont prisonniers.

Janvier 23.—Humbert entre dans Rome ; le même jour, Jules Favre entre dans Versailles et reçoit les conditions de la paix.

Février 1er.—Les Chambres italiennes prononcent la déchéance du Pape, et, le même jour, les restes de l'armée française (80,000 hommes) entrent en Suisse, Dijon tombe entre les mains de la Prusse pour la deuxième fois, et la France est définitivement déracinée.

AUX MÈRES DE FAMILLE

Le nombre immense des machines à coudre, à filer et à broder, que notre siècle a vu inventer, a si fort abaissé le prix de la main-d'œuvre, que les femmes adroites aux ouvrages d'aiguille et de fuseau deviennent de jour en jour plus rares, surtout dans la classe populaire.

Mais à quoi bon regretter le passé ? Ne vaut-il pas mieux en recueillir les débris, et d'une infatigable main remettre en lumière, chacune dans notre sphère d'action, un souvenir, un vestige du temps d'autrefois ?

Je ferai probablement plaisir aux deux sœurs en annonçant qu'elles donneront un concert à la salle Erard, le 31 mars prochain.

AVIS IMPORTANT !

Bon nombre de nos abonnés, oubliant que M. Geo. E. Desbarats a laissé notre établissement il y a plus d'un an, continuent de lui adresser des lettres qui nous sont destinées.

IL NE FAILLIT JAMAIS.

Il est inouï que le PHOSFOZONE ait jamais manqué de guérir les maladies pour lesquelles il est administré, lorsqu'il a été soumis à une épreuve raisonnable.

vail, et j'en ai été ébloui. Avec des broderies réappliquées, des fragments de dentelle, un réseau admirable qu'elle fait, et je ne sais quels féériques tours d'aiguille, madame de *** a fait une nappe d'autel, longue de plus de cinq mètres, divisée en compartiments réguliers, et d'un dessin si compliqué, si riche et si gracieux que rien plus.

Je sais que le panier à ouvrage de madame de *** est presque vide. N'y aurait-il pas, parmi nos lectrices, quelque mère de famille, quelque jeune ménagère qui voudrait m'aider à le remplir en envoyant à madame de *** de vieilles broderies démodées, usées, des bouts de dentelle ou de feston, des fragments de guipure, etc. ?

J.-O. LAVERGNE.

L'un des rédacteurs du Figaro, de Paris, parlant de la représentation de Lucia de Lamermoor à l'Opéra, raconte ce qui suit :

On me montre, dans la salle, attentives, recueillies, émus, deux charmantes petites filles qui, toutes les fois qu'une occasion s'en présente, battent des mains et contribuent autant qu'elles le peuvent au succès de l'Albani et de Capoul.

Mlle Douste arrivent de Londres. Elles ont en l'insigne faveur de se faire entendre, à Buckingham-palace, en tout petit comité, devant S. M. la reine d'Angleterre.

—Un talisman ! Et d'où vous vient-il, ma petite ? — De Mlle Albani, Majesté. Au premier concert que j'ai donné à Londres, Mlle Albani chantait ainsi que M. Capoul.

—Voici une autre fleur, mon enfant, dit-elle, puisse-t-elle te porter bonheur aussi !

Ce soir, la petite Jeanne Douste avait à son corsage le camélia blanc de la chanteuse et le camélia rouge de la Reine.

LES ECHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 112: MM. L. O. P., Sherbooke; Z. Delaunais et H. M. Québec; A. C. Saint-Jean; J. E. Giroux, S. Lafrenaye, J. L. P., M. Toupin et T. Lafrenaye, Montréal; N. P. Soré.

M. J. W. SHAW, Montréal.—Votre bienveillante lettre est reçue. Merci de son contenu.

Nous prions nos amis et correspondants de bien vouloir adresser leurs communications, après le 1er mai, au No. 698, au lieu de 512, rue St. Bonaventure.

M. W. A. Shinkman a remporté le premier prix pour les problèmes en deux coups, et M. P. Martindale pour les problèmes en 4 coups, dans le tournoi du Hubersfield College Chess Magazine.

Nous avons reçu, la semaine dernière, un numéro du Holyoke Transcript dans lequel se trouvent deux colonnes concernant les Échecs, sous la direction de messieurs H. Seymour et Georges E. Carpenter.

LES ECHECS A SAINT-PETERSBOURG.

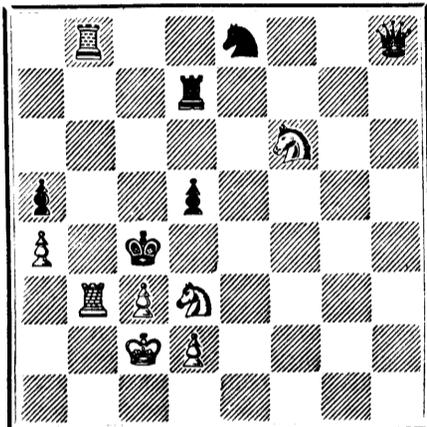
Pendant le séjour de deux mois que fit M. Samuel Winawer à Saint-Petersbourg, à la fin de 1875, on a organisé, au Cercle des Échecs, un petit match entre lui et M. Schoumoff.

Avant de commencer le match, les adversaires ont joué plusieurs parties. Ci-dessous, nous donnons l'une d'elles, qui est fort jolie.

PROBLEME No. 114.

Composé par M. H. E. Bird, Londres, Angleterre.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent, font échec et mat en 4 coups.

SOLUTION DU PROBLEME No. 112.

- Blancs. 1 D 6e R. 2 C 5e F R, échec et mat. (A)
Noirs. 1 C R pr. D (A) 1 C D pr. D (B) 1 Ad libitum.
2 Mat selon le coup des Noirs.

28ÈME PARTIE

Jouée au Cercle de Saint-Petersbourg au commencement de novembre 1875. (Gambit Evans refusé.)

- Blancs. M. S. WINAWER. 1 P 4e R. 2 C 3e F R. 3 F 4e F D. 4 P 4e C D. 5 P 4e T D. 6 Roquent. 7 P 5e T D. 8 P 5e C D. 9 F pr. P. 10 P 4e D. 11 P pr. P. 12 C pr. C. 13 F 3e T D !. 14 F 4e T D. 15 D 6e D (c). 16 D 2e D. 17 F 6e D. 18 D 4e C D. 19 F 3e C D, échec. 20 D pr. P. 21 D pr. F, échec. 22 D 6e R. 23 F pr. P. 24 C 2e D. 25 F 4e F R. 26 D 5e F R. 27 T 3e T D. 28 C 3e F R. 29 F pr. F. 30 T pr. T. 31 T 1er T D. 32 P 4e T R. 33 F pr. T. 34 R 2e T. 35 P 5e T R. 36 C 4e T R. 37 P 3e C R.
Noirs. M. ELIE SCHOUMOFF. 1 P 4e R. 2 C 3e F D. 3 F 4e F D. 4 F 3e C D. 5 P 3e T D. 6 P 3e D. 7 F 2e T D. 8 P pr. P. 9 Q R 2e R. 10 Roquent (c). 11 C pr. P. 12 P pr. C. 13 P 3e F D (b). 14 D 1er R. 15 C 3e C R. 16 C 2e R. 17 P 3e F R. 18 R 2e F (d). 19 F 2e R. 20 F pr. F. 21 R 3e C. 22 T 2e F R. 23 P 3e T R. 24 R 2e T. 25 C 3e C R. 26 F 5e D. 27 T R 2e T D. 28 F 4e R. 29 T pr. P (e). 30 T pr. T. 31 D 1er D. 32 T pr. T, échec. 33 D 8e D, échec. 34 D pr. F. 35 D 1er T D. 36 D 1er C D, échec. 37 D 4e R.
(Les Blancs font mat en 3 coups.)

NOTES.

- (a) Les Noirs devaient jouer ici P prend P. (b) S'ils faisaient l'échange des Dames, ils seraient obligés de jouer P 4e F D, ce qui les gênerait beaucoup. (c) Par ce coup, les Blancs, avec élégance, gagnent un temps. (d) Pour éviter toute perte sérieuse ; ce coup, ainsi que les trois précédents et quelques-uns qui suivent, sont forcés. (e) Si P prend F, les Blancs répandraient par C 4e R, suivi de T 3e C R.

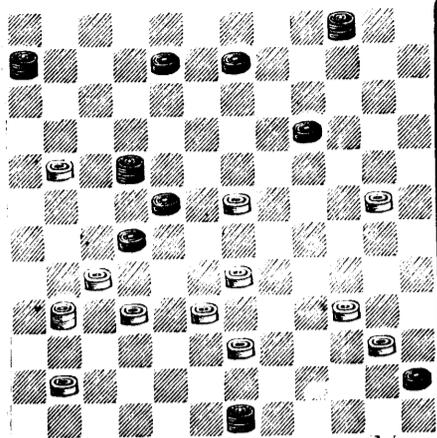
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'Éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 121

Composé par M. C. LABELLE, Montréal.

Noirs.



Blancs

Les Blancs jouent et gagnent en 8 coups.

Solution du Problème No. 119

Table with 4 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de, and two columns for values. Values include 19, 13, 7, 9, 17, 12, 1, 14, 42, 48, 55, 44, 29, 23, 28, 6, 48, 42, 40, 29, 42, 2, 33, 22, 2, 9, 3, 65, 72, 59, et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 119

Québec.—N. Langlois, J. Lemieux.

A vous, amateurs du jeu de Dames, de trouver la solution de ce beau problème.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table listing market prices for various goods in Montreal on April 12, 1878. Categories include FARINE, GRAINS, LÉGUMES, LAITIÈRE, VOLAILLES, GIBIERS, and VIANDES. Prices are listed in dollars and cents.

Table listing market prices for various goods in Montreal under the heading 'Marché aux Bestiaux'. Categories include Bœuf, Vaches, Veaux, Moutons, Agneaux, Cochons, and Foins. Prices are listed in dollars and cents.

LONGPRÉ & DUGAS AVOCATS, No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE, MONTREAL.

UNE PAROISSE CANADIENNE AU 17^{ème} SIECLE

LA RIVIERE-OUELLE

IV

S'il vous est arrivé, quelquefois, de franchir la lisière de nos forêts, d'y visiter les établissements naissants et d'interroger les colons sur leur genre de vie, leurs travaux, leurs misères, etc., etc., vous avez dû remarquer que de toutes les privations qu'ils ont à endurer, celle qui leur est la plus sensible est l'éloignement de l'église et l'absence du prêtre. C'est que pour nos Canadiens, la religion est une atmosphère aussi indispensable que l'air qu'ils respirent. Les femmes surtout, chez qui la dévotion est innée, dont le sentiment religieux est sinon plus profond, du moins plus expansif, et, parmi elles, les mères de familles, en particulier, qui sont confinées tout le jour dans leur maison, avec leurs enfants, tandis que leur mari travaille au dehors, souffrent de cet isolement et de la peine de ne pouvoir satisfaire leur piété. Quand arrivent les dimanches et les fêtes, et qu'elles se voient privées du bonheur d'entendre la sainte messe, Dieu seul peut dire combien elles trouvent la journée longue, ennuyeuse et triste. Les jours où le prêtre qui visite ces familles vient faire les offices du dimanche dans une de leurs maisons, qu'il transforme, pour quelques heures, en chapelle, ne font qu'accroître leurs désirs de voir une église s'élever auprès d'elles, et de participer de nouveau aux belles cérémonies qu'elles ont connues en des temps meilleurs.

S'il en est ainsi pour nos pauvres habitants qui n'ont vu ordinairement que la modeste église de leur village natal, on peut juger des regrets et des ennuis que durent éprouver les familles françaises qui sont venues jadis ouvrir nos paroisses. Ces familles, en qui l'esprit de foi était plus développé encore que parmi leurs descendants, et qui avaient été élevées auprès des grands centres de civilisation, avaient vu les cérémonies religieuses des magnifiques églises de France, des cathédrales de Chartres, de Rouen, de Paris même. Quels serremments de cœur ne durent-elles pas ressentir en se voyant reléguées presque seules, sans église, et presque toujours sans pasteur et sans culte religieux, au milieu des austères solitudes du Canada, si loin de leur cher et beau pays ! Avec quelle hâte et quelle ardeur elles devaient soupirer après le jour où elles auraient, au moins, une petite église et un prêtre résidant auprès d'elles, pour leur donner les secours et les exercices de la religion ! Quand, au jour de dimanche, elles lisaient en famille l'office des vêpres, elles pouvaient dire avec autant de vérité que le saint roi David, ces paroles du psaume *Memento*, que l'Eglise chante à certaines fêtes de l'année : *Je n'accorderai pas le sommeil à mes yeux, ni d'assoupissement à mes paupières ; je ne donnerai pas de repos à mes tempes tant que je n'aurai pas trouvé une demeure au Seigneur, un tabernacle au Dieu de Jacob.*

Ce fut pour mettre à exécution ce vœu si souvent exprimé par lui-même et par ses censitaires, que M. de la Bouteillerie fit don à Mgr de Laval, alors évêque de Québec (15 avril 1684), de quatre arpents de terre vis-à-vis le portage de la Rivière-Ouelle, pour servir d'emplacement à une église, à un presbytère et à ses dépendances. Ce terrain n'ayant pas été trouvé convenable, M. de la Bouteillerie l'échangea (1er octobre 1684) pour celui sur lequel s'élève actuellement l'église de la paroisse. Peu de temps après, il y ajouta le don de quatre autres arpents de terre, joignant le même emplacement.

La construction d'une chapelle en bois, la première qui ait été bâtie à la Rivière-Ouelle, fut commencée et poursuivie activement. L'inauguration de cette chapelle, qui fut dédiée à Notre-Dame de Liesse, coïncide avec l'ouverture des registres de la paroisse, qui date du 1er janvier 1685.

En tête du premier cahier paraphé par René-Louis Chartier, écuyer, seigneur de Lotbinière, conseiller du roi, etc., il est spécifié que ce cahier servira "pour l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures qui se feront pendant cette année dans les paroisses qui sont depuis la Grande Anse (Sainte-Anne de Lapocatière) jusques à la Rivière-du-Sud, y compris les Iles-aux-Oyes et aux Grués."

La première entrée dans les registres est l'acte de baptême de Thérèse-Louise Groudain, fille de Jean Groudain et de Xaintes Mignaud, de la Grande-Anse, née le 17 octobre 1684, et baptisée le 3 janvier 1685. L'acte est signé par l'abbé Pelmelnaud (1).

Le premier baptême d'enfant né à la Rivière-Ouelle, dont l'acte est inscrit dans les registres, a été fait également par l'abbé Pelmelnaud. Ce baptême est celui de Joseph Lévesque, enfant de Robert Lévesque et de Jeanne LeChevalier, né le 11 décembre 1684, et baptisé le 6 janvier 1685.

L'abbé Pelmelnaud, qui a inscrit les premiers actes dans les registres, avait fait la mission de la Côte-du-Sud, à la place de l'abbé Morel, au commencement de l'année 1685 ; il était, comme ce dernier, prêtre des Missions étrangères au Séminaire de Québec. Ce fut à la fin de cette même année que l'abbé Morel fit sa dernière visite à la Rivière-Ouelle. La bénédiction que ce saint missionnaire donna à ses paroissiens en faisant ses adieux leur porta bonheur ; car, peu de temps après, ils avaient la consolation de voir parmi eux un prêtre résidant.

Si vous étiez entré dans la petite chapelle de Notre-Dame-de-Liesse, à la fin d'octobre de l'année 1686, vous auriez pu apercevoir un vénérable moine agenouillé, en prière, au pied du tabernacle, où il passait une partie de ses jours. Sa tête largement tonsurée, son froc et sa robe de bure rattaché autour de ses reins avec une courroie, son ample capuchon retombant sur ses épaules, indiquaient un religieux récollet de l'ordre de Saint-François ; c'était le Père Nicolas Cadart, premier missionnaire résidant à la Bouteillerie. Parti de France peu de temps auparavant, il était venu dans ce coin retiré du monde, couronner dignement une vie d'austérité et d'oraison, en consacrant à quelques ouailles le peu de jours qu'il lui restait à vivre. Fidèle au conseil de l'Imitation de Jésus-Christ, "il avait aimé pendant sa vie à être ignoré et à ne passer pour rien ;" et il achevait sa carrière comme il l'avait commencée. Ce bon Père, qui possédait une éducation classique, n'a laissé d'autre trace de son séjour ici que les actes rédigés en latin qu'il a écrits dans les registres. Mais si ses actions ne sont pas consignées aux livres des hommes, elles sont écrites au livre de Dieu. Au reste, l'histoire de cet humble religieux est celle de presque tous les missionnaires séculiers et réguliers qui ont évangélisé nos campagnes. Doués, la plupart, de belles intelligences, instruits, quelques-uns même savants, ils ensevelissaient dans l'obscurité des bois des existences qui auraient été l'ornement des meilleures sociétés. Ils vivaient en contact journalier avec le peuple, et le rendaient non-seulement accessible aux choses élevées, mais même familier avec ce qu'il y a de plus délicat dans l'humanité : les pensées et les vertus chrétiennes. Et pourtant, c'est ce peuple qu'on méconnaît au

point de lui jeter à la figure l'épithète de demi-civilisé ! Comment ceux qui l'instruisaient l'auraient-ils laissé déchoir, quand ils étaient parvenus à apprivoiser les sauvages eux-mêmes, et non-seulement les tribus alliées, mais jusqu'aux Iroquois, les plus mortels ennemis des Français ?

A ce propos, puisque l'occasion s'en rencontre, il n'est pas inutile de dire quel était le grand obstacle à la conversion de cette peuplade au christianisme : c'étaient les colons américains ; non-seulement ils ne se souciaient guère de les évangéliser, mais leur législation avait porté un arrêt de mort contre tout missionnaire qui oserait se montrer dans les villages des Cinq-Cantons. Les missionnaires, il est vrai, n'en tinrent aucun compte, mais l'acte n'en est pas moins odieux. On aurait peine à le croire s'il n'était écrit en toutes lettres dans les documents publics. "La législation de New-York, dit Bancroft, adopta, en 1700, une loi ordonnant de pendre tous les prêtres papistes qui entreraient volontairement dans la province."—"Cette loi doit toujours être maintenue en vigueur," dit, en commentaire, un historien qui n'a pas du tout conscience de la portée véritable de son observation. Vol. IV, p. 193.

Le premier acte de sépulture inscrit dans les registres de la Rivière-Ouelle a été fait par le Père Cadart ; c'est celui de Jacques Miville dont il est dit : "*In communione Sanctæ Matris Ecclesiæ animam Deo reddidit, cujus corpus sepultum est in Sacello de la Bouteillerie.*" Il était décédé le 25 janvier 1688, et fut inhumé le 27 du même mois.

(Signé)

FR. NICOLAUS CADART,

Recollectus miss.

A la fin de l'année 1688, le bon religieux, se sentant mourir, se fit transporter à Québec, où il expira entre les bras de ses frères, dans le couvent de Notre-Dame-des-Anges. C'est là qu'il repose, dans le sanctuaire de ce vieux temple devenu l'église conventuelle de l'Hôpital-Général.

Le successeur du père Cadart fut le père Emmanuel Jumeau, religieux mendiant comme lui, et comme lui vieilli dans le service de Dieu. De même que ses trois prédécesseurs, il était natif de France, où il alla mourir ainsi que l'abbé Pelmelnaud. Le père Emmanuel séjourna peu de temps à la Rivière-Ouelle, et fut remplacé par un prêtre canadien de naissance, l'abbé Pierre De Francheville, dont on connaît déjà le

J. Nicolas Cadart

Recollectus miss.

J. Emmanuel Jumeau
recollet miss.

Fac-simile des signatures du Père Cadart et du Père Jumeau, copiés sur les registres de la Rivière-Ouelle.

J. Emmanuel Jumeau

Fac-simile de la signature de l'abbé de Francheville, copié sur les registres de la Rivière-Ouelle.

nom et l'esprit martial. Issu d'une des meilleures familles de la Nouvelle-France, les De Repentigny, l'abbé de Francheville était un curé qui n'avait pas froid aux yeux, comme disent encore aujourd'hui nos Canadiens, qui n'ont pas perdu la tradition de son aventure au bout de la Pointe. Le recensement de 1681 nous a fait connaître une partie des braves qui marchaient sous ses ordres dans cette expédition ; les registres vont nous dire les noms des autres, à peu d'exception près.

Le premier en date est le sieur Guillaume Lissot, fils de Robert Lissot et de Catherine Jeanne, de Saint-Pierre la Gravelle, au diocèse de Lisieux. En arrivant de France, il avait d'abord séjourné aux environs de Québec où il avait épousé Anne Pelletier, fille de Jean Pelletier et petite-fille de Guillaume Pelletier, originaire de Bresle, au Perche. Dès l'année 1681, on trouve Guillaume Lissot établi à la Grande-Anse de Sainte-Anne, où l'abbé Thomas Morel baptisa un de ses enfants, dont il consigne l'acte, ainsi que plusieurs autres, dans les registres de l'Islet, ceux de la Rivière-Ouelle n'étant pas encore ouverts. Soit que ce colon ait acquis, peu de temps après, une propriété dans la Rivière-Ouelle, soit que sa terre fût sur les confins de l'Anse et qu'elle ait été ensuite renfermée dans les limites de la paroisse de la Rivière-Ouelle, il est continuellement désigné comme habitant du lieu. La signature remarquable de Guillaume Lissot, qu'on rencontre plusieurs fois dans les registres, indique qu'il avait reçu une bonne éducation. Sa descendance s'est perpétuée dans la paroisse ainsi que la famille de René Ouellet, qui le suivit de près à la Rivière-Ouelle, et qui paraît avoir été également instruit. On a d'autant plus droit de le croire, qu'outre sa signature qui est un bon exemple de calligraphie française, il était né et avait passé sa jeunesse dans un centre où l'éducation était à la portée de tout le monde, et où l'atmosphère intellectuelle que l'on

respirait était un aliment quotidien d'instruction. René Ouellet était un Parisien né dans la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas.

Après avoir quitté les bords de la Seine pour les bords du Saint-Laurent, il se maria

(1) La famille de ce Jean Groudain apparaît peu de temps après comme faisant partie de la paroisse de la Rivière-Ouelle.



AVIS.

VENDREDI 19 courant, étant le Vendredi Saint, ce Bureau et les trois Dépôts Postaux ne seront ouverts que de 8 à 10 HEURES A.M.

Les dépêches de l'après-midi pour le Canada et les Etats-Unis, seront formées à 10 HEURES A.M., et celles du soir pour l'Est et l'Ouest, à 6 HEURES P.M.

G. LAMOTHE, M. P.

Montréal, 17 avril 1878.



PECHE AU SAUMON

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES

BUREAU DES PÉCHERIES, OTTAWA, 15 mars 1878.

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'au 1er MAI prochain, pour les PRIVILEGES de la PECHÉ au SAUMON à l'Anacon, dans les rivières suivantes :

- Natashquan (Rive Nord).
- Kegashka do
- Washcoota do
- Mingan do
- Manitou do
- Romaine do
- Cornuelle do
- Agwanus do
- Calumet do
- Ste Marguerite do
- Trout do
- Escoumains do
- Portneuf do
- Petit Pabos (près de Percé)
- Malbaie do
- Nouvelle (vis-à-vis Dalhousie.)
- Madeleine (Rive Sud.)
- Jupiter (Ile d'Anticosti.)
- Du Saumon do

Le prix offert devant être désigné dans la soumission, et est payable d'avance.

Le bail devant être pour UNE ANNÉE A CINQ ANS.

Les locataires devant avoir des gardiens à leurs propres frais.

Par ordre, W. F. WHITCHER, Com. des Pêcheries.

9-15-4-178.

GLACE! GLACE! GLACE!

Les nouvelles glacières bâties par les soussignés ont fait de leur établissement le plus considérable qu'il y ait en cette ville. Bien que, les années dernières, ils aient toujours suffi à toutes les demandes, et qu'ils aient fourni de la glace même aux autres marchands, ils ont cru devoir, à cause de l'augmentation constante de leur clientèle, agrandir leur magasin.

Cela leur a permis de faire dans leurs prix une réduction considérable, comme le démontre l'échelle suivante :

Prix délivrée chaque jour (double provision donnée le SAMEDI pour l'usage du Dimanche), depuis le 1er Mai jusqu'au 1er Octobre 1878.

10 livres par jour pour la saison	8 4.00
20 " " " " " "	6.00
30 " " " " " "	8.00
40 " " " " " "	10.00
50 " " " " " "	12.00
10 " " " " pour un mois	1.25
20 " " " " " "	1.75

Paiement au comptant strictement à l'avance.

JOSEPH CHRISTIN & CIE., 149, rue Sanguinet, Montréal.

Agence chez Lavolette & Nelson, pharmaciens, No. 215, rue Notre-Dame.

John Lewis & Cie., pharmaciens, Carré Victoria, 9-14-8-178.

PORTRAITS

DE

Pie IX et de Léon XIII

LA COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

LES

Personnes désireuses de guérir vite et bien : Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissements, etc., prendront tout de suite les

A Paris : Ph^o COLOMER, 103, rue Montmartre.—Agent pour le Canada : A. DELAU

DEPOTS: A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

MANUFACTURE DE VINAIGRE

DE MONTREAL,

No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE

ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire.

Nous, les médecins soussignés, pratiquant à Montréal, avons assisté à l'analyse chimique du vinaigre de M. Michel Lefebvre. D'après les différentes expériences qui ont été faites, nous avons été pleinement convaincus que ce vinaigre n'est pas falsifié ni adulteré; il est de meilleure qualité que n'importe quel vinaigre importé, et nous le recommandons spécialement pour l'usage des familles comme étant parfaitement pur et n'ayant aucune propriété nuisible.

En foi de quoi nous avons signé.

- | | |
|----------------------|----------------------|
| G. Lussier, M. D., | P. E. Picault, M. D. |
| H. Trudel, " " | J. G. Bibaud, " " |
| C. F. Painchaud, " " | H. Pelletier, " " |
| J. L. Leprohon, " " | E. Robillard, " " |
| C. Riard, " " | R. Gariépy, " " |
| J. A. Crevier, " " | M. Ethier, " " |
| Jos. Gagnon, " " | M. Meunier, " " |

8-20-52-118

MÉDAILLE EXPOSITION — PARIS 1875

Pâte Codéine Zed

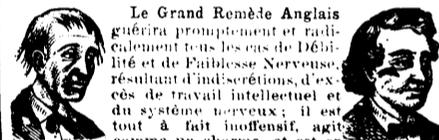
Le Sirop et la Pâte du Dr Zed procurent un calme rapide dans les cas d'irritations de poitrine ou des poumons, bronchites, coqueluches, rhumes, catarrhes, etc.

En gros, Paris, 22, r. Drouot et les phar^o

Dépôts: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, phar^o

DEPOTS: A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA. Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLEULLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

AUSSI

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE

RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE."

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIETAIRE ET EDITEUR.

5 et 7, RUE BLEURY, MONTREAL

OVULES SUÉDOIS

Seul remède efficace et agréable.

Consultation de plus habiles Docteurs de Paris pour les Cas difficiles et pour toutes les maladies. Montréal, et dans les principales Pharmacies.

DEPOTS: A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.



ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE

SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infallible contre:

GOUTTE ET RHUMATISMES. Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement. Agent pour le Canada, et dans les Ph^o. DÉPOT GÉNÉRAL: 4, rue de l'Échiquier, PARIS.



DEPOTS: A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques Françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises

(Ex-représentant des Éditeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

12, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

à le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou en autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epicier respectables.

8-19-52-112



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de titre, que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre, J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec. 9-4-52-168

AU CLERGÉ

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

AGENTS DEMANDÉS.

On demande deux hommes instruits, parlant le français et l'anglais, ayant quelque connaissance de la propagation pour les journaux, et des capacités littéraires qui leur permettraient d'écrire l'histoire des paroisses, villes et villages de la Province de Québec, pour servir comme agents spéciaux pour un journal français très-populaire publié en Canada. On exigera les meilleures recommandations et des cautionnements pour au moins mille dollars. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les capacités voulues. On donnerait la préférence à quelqu'un qui connaîtrait le dessin et qui pourrait faire des croquis au crayon ou à la plume.

S'adresser à "Boîte 194", Bureau de Poste, Montréal.

FAITES USAGE

DU

SIROP EXPECTORANT,

DE

L'ELIXIR TONIQUE

et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE.

64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER. Av ndre chez toutes Pharmacies.

"L'INTENDANT BIGOT,"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centims. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches): Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS